



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de l'industrie et de la technologie

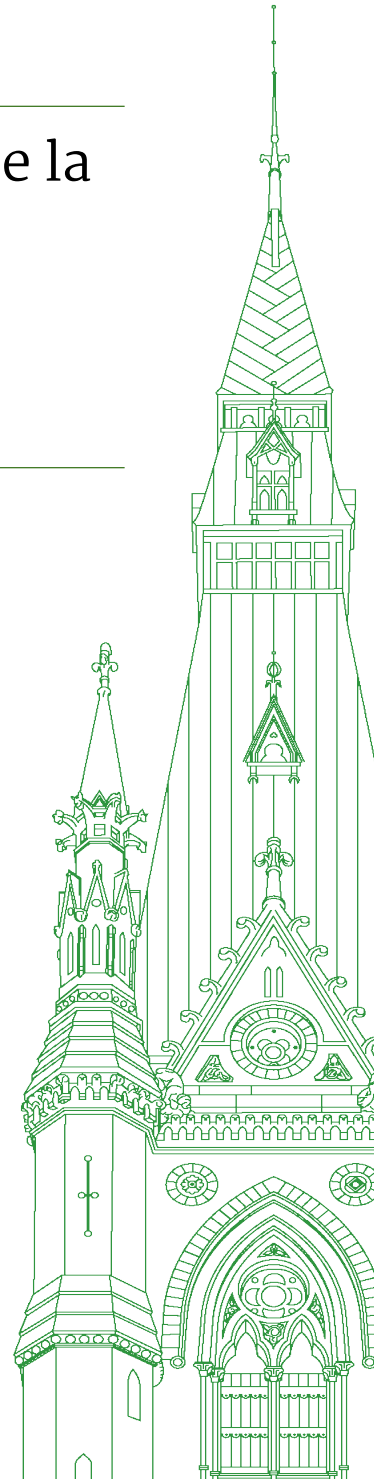
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 034**

Le jeudi 23 avril 2026

---

Président : Ben Carr





## Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le jeudi 23 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

**Le président (Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)):** Bonjour à tous.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent de l'industrie et de la technologie.

[Traduction]

Nous poursuivons le débat que nous avons commencé lors de la dernière réunion, en urgence, et qui concerne les conséquences que les modifications des droits de douane prévus à l'article 232 ont sur les industries nationales, ici, dans notre pays.

J'aimerais rappeler aux témoins qui sont présents ici que, si vous utilisez votre oreillette, qu'elle est branchée, mais pas placée sur votre oreille, vous êtes priés de la poser sur l'autocollant devant vous pour protéger la santé et le bien-être de nos interprètes.

[Français]

Je confirme que les tests de son ont été effectués avec succès.

[Traduction]

Chers collègues, pour la première heure, nous avons trois témoins avec nous.

Nous accueillons M. Keanin Loomis, président et chef de la direction, de l'Institut canadien de la construction en acier; il se joint à nous par vidéoconférence. Nous accueillons aussi M. Ryan Donally, président et chef de la direction, de la Chambre de commerce de Windsor Essex, qui est ici en personne aujourd'hui. Nous accueillons également M. Eric Anderson, directeur exécutif, de la Saskatchewan Industrial and Mining Suppliers Association.

Comme je suis le président du caucus des Prairies et du Nord du gouvernement, il serait sans doute malavisé de ma part de ne pas donner la parole à un collègue des Prairies; je vais donc donner à M. Anderson l'occasion de commencer, en tant que fier Saskatchewanais.

Nous avons hâte d'entendre votre témoignage, monsieur. Vous avez un maximum de cinq minutes, puis ce sera au tour de M. Loomis, puis de M. Donally.

Monsieur Anderson, vous avez la parole.

**Eric Anderson (directeur exécutif, Saskatchewan Industrial and Mining Suppliers Association):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, merci de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui pour parler des conséquences des droits de douane américains sur les secteurs de la métallurgie et de la fabrication de pointe au Canada.

Comme on vous l'a dit, je m'appelle Eric Anderson. Je suis directeur exécutif de la Saskatchewan Industrial and Mining Suppliers Association, la SIMSA. L'acronyme est beaucoup plus facile à utiliser. Nous représentons plus de 380 entreprises de la Saskatchewan qui soutiennent les secteurs minier, énergétique et industriel. Ensemble, nos membres génèrent plus de 18 milliards de dollars de ventes annuelles et emploient plus de 36 000 personnes.

Notre message est clair. La Saskatchewan a ce que le monde veut, surtout en ce qui concerne les minerais et les métaux nécessaires pour la fabrication de pointe. Le Canada a la chance d'avoir de l'uranium, de la potasse, des minéraux de terres rares et d'autres ressources critiques en abondance, et il y en a beaucoup en Saskatchewan. Les entreprises industrielles et de fabrication de pointe de la Saskatchewan travaillent aussi d'arrache-pied dans le domaine des innovations et des constructions dans les secteurs nucléaires et de la défense et ailleurs.

Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement que je représente sont des partenaires essentiels dans le développement de ces ressources. Nous travaillons avec les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan, des partenaires autochtones et le secteur privé pour libérer le potentiel économique.

Nous avons nous-mêmes constaté l'importance des secteurs miniers, des minéraux critiques et de la fabrication de pointe pour notre économie. Nous travaillons pour nous assurer que nos membres et les gens qu'ils emploient puissent participer à cette croissance et en tirer profit. Nous voulons en faire encore plus pour construire une économie canadienne forte, favoriser la prospérité de notre secteur minier et améliorer la résilience de notre pays sur le plan économique.

Pour ce qui est de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, l'ACEUM, nous savons que des discussions sont en cours et nous sommes au fait de l'environnement commercial en général. Bon nombre de nos entreprises membres participent activement à la croissance de leur secteur respectif, et elles sont les mieux placées pour expliquer les enjeux précis auxquels elles sont confrontées. En général, nos membres sont d'avis que tous les accords à venir devraient encourager la stabilité et la prévisibilité. Nous sommes convaincus qu'un accord sera conclu, mais nous craignons que les entreprises pour lesquelles travaillent les membres de la SIMSA — les entreprises minières et pétrolières — soient touchées s'il y a des répercussions sur les exportations aux États-Unis et au Mexique. Si les clients de la SIMSA — les entreprises minières et pétrolières — voient leurs coûts augmenter ou de nouveaux obstacles s'élever, cela pourrait se répercuter sur la chaîne d'approvisionnement, et nos membres seraient très affectés.

Toutefois, nous sommes préoccupés par les répercussions des droits de douane élevés sur nos membres et notre chaîne d'approvisionnement. Par exemple, plusieurs membres de la SIMSA fabriquent du matériel minier à grand rendement, en Saskatchewan, grâce à l'innovation et à la technologie locales. Si les droits de douane sur l'acier augmentent, cela pourrait hausser leurs coûts, et ils pourraient avoir beaucoup plus de difficulté à vendre ce matériel aux États-Unis. Dans certains cas, ces coûts supplémentaires pourraient nuire à la rentabilité des contrats.

Nous surveillons aussi le risque des nouveaux droits de douane. Actuellement, les minéraux critiques qui respectent l'ACEUM sont, pour la plupart, exemptés des droits de douane américains. Si cela venait à changer, les effets se feraient sentir sur toute la chaîne d'approvisionnement. Ces effets sont difficiles à prédire, mais des droits de douane plus élevés se traduisent généralement par une augmentation des coûts et de l'incertitude. Nous faisons face à des enjeux, mais nos membres veulent faire partie de la solution.

Les propositions de la SIMSA peuvent renforcer notre position, et ce que nous avons à dire est important. Nous demandons au gouvernement de travailler avec la SIMSA et ses membres pour faire en sorte que les enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement et les débouchés soient pris en compte par les différents groupes, comme le Bureau des grands projets, qui travaillent dur actuellement pour renforcer l'économie canadienne et la rendre plus résiliente.

J'ai hâte de vous expliquer notre point de vue aujourd'hui. Encore une fois, merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous. J'ai hâte de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Anderson.

Monsieur Loomis, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Keanin Loomis (président et chef de la direction, Institut canadien de la construction en acier):** Bonjour.

Merci au président et au Comité de m'avoir invité à présenter un exposé au nom de l'Institut canadien de la construction en acier, l'un des secteurs les plus touchés par les droits de douane au titre de l'article 232 aux États-Unis.

La semaine dernière, nous avons eu notre journée sur la Colline et nos membres de partout au Canada ont eu l'occasion de rencontrer un bon nombre d'entre vous. Merci de nous avoir accordé de votre temps, et merci de nous en accorder encore aujourd'hui pour que l'on puisse discuter davantage des politiques visant à soutenir notre industrie. Merci aussi de me permettre de me joindre à vous depuis ma chambre d'hôtel, à Atlanta, où je participe à la North American Steel Construction Conference, la conférence nord-américaine sur la construction en acier.

L'ICCA est la voix canadienne de l'industrie de la sidérurgie, et il représente les manufacturiers, les fabricants, les fournisseurs, les constructeurs, les ingénieurs et les architectes du secteur sidérurgique qui construisent les infrastructures en acier du Canada. Comme nous avons pu vous le dire la semaine dernière, le secteur de la construction en acier soutient directement 30 000 travailleurs de Terre-Neuve jusqu'à l'île de Vancouver et 100 000 emplois au total.

En date du 2 avril, le gouvernement américain impose des droits de douane sur l'acier fondu et coulé dans son propre pays si du travail supplémentaire est fait au Canada et que le produit est revendu aux États-Unis. Ce qui veut dire que l'on impose des droits de douane sur la valeur complète du produit, non pas seulement sur la

valeur de l'acier. Cela augmente davantage les coûts et crée d'autres enjeux pour notre industrie. Je veux que ce soit clair: ces mesures nuisent aussi aux propres intérêts des Américains.

Pendant des décennies, nous avons établi des chaînes d'approvisionnement fiables entre nos deux pays; celles-ci étaient bénéfiques pour les entreprises et les collectivités des deux côtés de la frontière. Les États-Unis n'ont pas l'approvisionnement ni la capacité nationale nécessaire pour répondre à la demande. Les coûts de l'acier primaire et fabriqué augmentent, aux États-Unis, en raison des mesures unilatérales prises par le président, tout comme il l'a fait en 2018. Le délai d'exécution des projets augmente rapidement. Les États-Unis nuisent à toute l'industrie sidérurgique nord-américaine, tout en affichant le comportement le plus indigne qui soit en tant que voisin, allié et partenaire commercial de longue date. Les Américains semblent ravis de pactiser avec le diable, compromettant ainsi les principes du libre marché établis depuis longtemps, pour augmenter leurs marges de profit, mais les encouragements qu'ils donnent à un président mégalomane auront des conséquences néfastes à long terme.

Les politiques tarifaires toujours changeantes et qui semblent être sans fin ont créé beaucoup d'instabilité dans le secteur et ont compliqué la planification des projets des deux côtés de la frontière. Le plus grand marché d'exportation pour l'acier fabriqué du Canada est les États-Unis et la perte de ce marché a d'importantes répercussions sur notre industrie. Depuis que des mesures accrues ont été annoncées ce mois-ci, des membres nous ont déjà dit que d'importants contrats aux États-Unis sont maintenant en péril.

Nous apprécions les nombreuses mesures prises par le Canada pour soutenir le secteur de l'acier et les autres industries touchées, y compris la formation d'un groupe de travail sur l'acier, les mesures commerciales et la politique Achetez canadien. Alors que le Comité étudie les politiques visant à soutenir l'industrie, l'ICCA recommande de doubler la surtaxe de 25 % sur les produits dérivés de l'acier pour les pays qui ne sont pas partie à des accords de libre-échange, d'appliquer la politique Achetez canadien à tous les projets financés par l'argent des contribuables et d'envisager de mettre en place un fonds pour soutenir le secteur de l'acier et ses emplois.

Comme nous le voyons actuellement dans les prix des marchés pour lesquels nous soumissionnons, la surtaxe actuelle de 25 % sur les produits dérivés de l'acier est loin d'être équitable pour le secteur de la fabrication nationale par rapport à des pays comme la Chine, qui continuent de pratiquer le dumping de l'acier dans le marché canadien, de l'acier qui est beaucoup moins cher que l'acier brut produit au pays. C'est pour ces raisons que nous recommandons au gouvernement de doubler la surtaxe sur les produits dérivés de l'acier pour les pays qui ne sont pas partie à des accords de libre-échange, et de la fixer à 50 %. Cela s'harmoniserait avec le contingent tarifaire de 50 % sur l'acier primaire pour les pays qui ne sont pas partie à des accords de libre-échange. Cette mesure nous aidera aussi dans notre relation à long terme avec les États-Unis, qui veulent s'assurer que d'autres pays ne pratiqueront pas le dumping de l'acier au Canada, pour le faire entrer par la porte d'en arrière dans le marché nord-américain.

Nous recommandons ensuite d'être responsables de notre principal marché en croissance, et c'est pour cela que l'ICCA salue les efforts déployés pour soutenir le secteur manufacturier en appliquant la politique Achetez canadien. On estime que, si l'on perdait complètement le marché d'exportation américain, notre secteur pourrait perdre entre 3 500 et 5 200 emplois, et qu'il y aurait des effets sur l'emploi en amont et en aval. On pourrait possiblement créer entre 10 700 et 16 700 emplois si on remplaçait les importations par une production nationale. Actuellement, la politique Achetez canadien ne s'applique qu'aux projets où le gouvernement fédéral est l'acheteur. Quand le gouvernement fédéral verse du financement aux provinces, aux territoires et aux municipalités, pour des projets comme de nouvelles écoles et de nouveaux hôpitaux, il faudrait y appliquer la politique Achetez canadien ou une politique provinciale équivalente, pour y avoir droit. Le gouvernement fédéral devrait aussi travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour harmoniser les lois, les accords de financement et les engagements des premiers ministres à l'égard d'une application uniforme de la politique Achetez canadien et élaborer des exigences locales uniformes dans le secteur de l'acier pour tous les projets d'infrastructure financés par les contribuables.

Notre dernière recommandation, si nous continuons de faire face à des enjeux commerciaux, est de créer un fonds, au moyen des recettes douanières, pour financer le réoutillage et l'expansion de notre capacité, la formation de la main-d'œuvre, la recherche et développement sur l'acier de pointe et l'acier doux et la mise en place des initiatives d'expansion commerciale, de façon à pouvoir répondre à la demande par des produits canadiens et non pas par des produits importés. Ce n'est pas une recommandation de dernier recours. Je veux être clair là-dessus. Tout ce que veulent nos membres, c'est travailler, donc nous croyons que la mise en œuvre des deux premières recommandations devrait suffire à elles seules.

Encore une fois, je remercie le Comité de m'avoir invité à comparaître ici au nom de l'Institut canadien de la construction en acier. J'ai hâte de répondre à vos questions.

• (1105)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Loomis.

Monsieur Donally, c'est à vous; vous avez cinq minutes.

**Ryan Donally (directeur-président général, Windsor Essex Chamber of Commerce):** Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs les vice-présidents, ainsi qu'à tous les membres du Comité.

Je suis ici au nom de la Chambre de commerce de Windsor-Essex, qui représente plus de 40 000 travailleurs de la région de Windsor-Essex et 775 entreprises.

Je voudrais commencer par un point très simple. Il ne s'agit pas d'une question commerciale théorique. C'est un problème immédiat de capacité industrielle. Dans une région comme Windsor-Essex, ma ville natale, cela a des conséquences très concrètes. Si cette industrie s'affaiblit, tous les ménages de ma région en ressentiront les conséquences économiques. Les droits de douane imposés au titre de l'article 232 ont des répercussions à l'échelle nationale sur l'emploi, la croissance, la préparation de la défense ainsi que sur la résilience et la prospérité à long terme du Canada.

Pourquoi est-ce important à l'échelle nationale? Windsor-Essex est l'une des régions manufacturières les plus dynamiques du Canada. On parle ici de 48 000 emplois, ce qui signifie qu'un employé sur cinq à Windsor-Essex travaille dans ce secteur. Nous abri-

tons la plus grande grappe de fabrication d'outils, de matrices et de moules du Canada, dont la valeur est estimée à environ 2 milliards de dollars, et environ 85 % de la production est destinée aux États-Unis. Le taux de chômage s'établit actuellement à 8,5 %, en baisse par rapport aux 11,2 % enregistrés au milieu de 2025. Ici, à Windsor-Essex, le secteur manufacturier n'est pas marginal. Il est fondamental pour la région et pour l'économie canadienne.

Qu'est-ce qui a changé? Ce n'est plus un droit de douane sur l'acier. C'est une taxe sur l'industrie manufacturière canadienne. Nos entreprises n'exportent pas de l'acier brut. Elles exportent des produits finis à valeur ajoutée. Ce qui est taxé aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les intrants. C'est la main-d'œuvre, l'ingénierie et l'innovation. Les répercussions sont immédiates. L'exposition aux droits de douane se multiplie du jour au lendemain. Ce qui coûtait auparavant quelques milliers de dollars coûte maintenant des dizaines, voire des centaines de milliers de dollars en droits de douane. À ce niveau, les contrats ne s'adaptent pas. Ils deviennent irréalisables. Quand les contrats deviennent irréalisables, des décisions en matière de production s'imposent.

Les répercussions ne se font pas seulement sentir en aval de la chaîne d'approvisionnement. C'est en amont que tout commence. Dans la région de Windsor-Essex, cela concerne le secteur de la fabrication de machines. Le code SCIAN 333 représente 8 000 emplois répartis dans 188 entreprises, avec un salaire moyen de près de 80 000 \$. En extrapolant ces chiffres à l'Ontario, on arrive à 62 000 emplois. À l'échelle nationale, ce chiffre s'élève à 149 000. Si on utilise des multiplicateurs économiques standard d'environ trois, cela représente 25 000 emplois à Windsor-Essex et un total consternant de 450 000 à l'échelle nationale. Ce n'est là qu'un des codes sectoriels potentiellement touchés.

C'est là que l'enjeu dépasse le simple cadre des droits de douane. Le corridor Windsor-Détroit est l'une des régions manufacturières les plus intégrées au monde. Depuis des décennies, notre région et une grande partie de l'Ontario sont profondément intégrées avec des acheteurs, des fournisseurs, des collègues et, souvent, des membres de la famille du côté américain de la frontière. Même si cette relation est actuellement mise à l'épreuve, il est essentiel de reconnaître les liens profonds et mutuellement bénéfiques que nos deux pays ont entretenus et continueront d'entretenir.

Dans ce secteur, les produits franchissent plusieurs fois la frontière. Ce système repose sur la prévisibilité. Or, à l'heure actuelle, il n'y a pas de prévisibilité. Un accord commercial mutuellement avantageux avec les États-Unis assurerait cette prévisibilité. Sans prévisibilité, si cette situation perdure, les conséquences sont évidentes; la production déménagera, et les investissements et les emplois suivront.

Parallèlement, le gouvernement du Canada a clairement défini ses priorités. Grâce aux récents cadres stratégiques en matière de défense et d'industrie proposés par le premier ministre Carney, notre pays doit — et je suis d'accord — reconstruire l'approvisionnement industriel national, renforcer les chaînes d'approvisionnement des alliés, réduire la dépendance vis-à-vis des producteurs étrangers non alignés et considérer les intrants industriels comme des actifs stratégiques.

Voici le problème: les droits de douane imposés au titre de l'article 232 affaiblissent activement le secteur en amont dont dépendent ces stratégies. L'industrie de l'outillage et de la fabrication de pointe n'est pas une infrastructure facultative. Elle constitue la couche sous-jacente indispensable à la fabrication de matériel de défense, à la production automobile et de véhicules électriques, aux composants aérospatiaux, à l'énergie, aux minéraux critiques et aux projets d'infrastructure. Si nous perdons nos capacités en matière d'outillage, nous ne pouvons pas rétablir la production de défense, nous ne contrôlons pas les délais, nous ne contrôlons pas les coûts et nous ne contrôlons pas la sécurité de l'approvisionnement. Si nous perdons ces capacités, nous perdons plus que la production. Nous perdons le contrôle de notre sécurité nationale et économique.

Ce que nous demandons actuellement pour soutenir ce secteur n'est pas une solution permanente, mais une mesure transitoire. Rétablissez un cadre de remise générale provisoire pour les secteurs touchés. Allégez le fardeau financier à court terme. Réglez de toute urgence la question de l'article 232 dans le cadre de l'ACEUM. Assurez-vous que les mesures commerciales fédérales tiennent compte des répercussions en amont, et pas seulement des produits finis.

Je terminerai par l'essentiel. Derrière chaque chiffre que j'ai mentionné se cache une décision concrète: faut-il absorber les pertes, renoncer aux contrats ou délocaliser les entreprises? On ne parle pas ici de grandes multinationales. On parle des fabricants canadiens qui emploient des gens de métier qualifiés, des ingénieurs et des apprentis partout au pays. Ce sont des Canadiens qui travaillent dur pour bâtir un Canada fort.

Nous n'avons qu'une très petite marge de manœuvre. Si nous agissons, nous protégerons les emplois, préserverons notre capacité industrielle et resterons en phase avec nos objectifs économiques et de sécurité à long terme. Si nous n'agissons pas, le marché décidera pour nous. Nous avons bâti notre économie en prenant les bonnes décisions; nous ne pouvons pas nous permettre de nous tromper.

• (1110)

Merci. Je suis disposé à répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Donally.

Chers collègues, nous allons commencer notre première série de questions.

Monsieur Epp, bon retour au Comité de l'industrie et de la technologie. Vous avez la parole pour six minutes, monsieur.

**Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de comparaître aujourd'hui.

Le milieu des affaires déteste l'incertitude. C'est pourquoi je pense que les représentants des secteurs qui comparaissent aujourd'hui, et en fait le public canadien, ont poussé un petit soupir de soulagement ou ont repris un peu confiance quand le premier ministre leur a promis qu'un accord serait conclu avec les États-Unis d'ici juillet dernier, mais nous voici aujourd'hui, huit mois plus tard.

Le plan consiste désormais à diversifier nos échanges commerciaux en nous détournant des marchés américains. En fait, le premier ministre a indiqué que notre relation avec les États-Unis est une faiblesse. Pour preuve, dans un dépliant du député d'Ottawa-Centre qui est arrivé dans ma boîte aux lettres cette semaine, les

États-Unis ne sont même pas mentionnés sous la rubrique de l'élargissement des partenariats commerciaux du Canada.

Je commencerai par M. Loomis.

Monsieur Loomis, êtes-vous d'accord pour dire que notre relation commerciale avec les États-Unis est une faiblesse? Combien de temps faudrait-il à vos membres pour remplacer la demande américaine par d'autres marchés d'exportation?

• (1115)

**Keanin Loomis:** Merci pour cette question, monsieur Epp, et je suis heureux de vous revoir. Je tiens à vous remercier pour tout votre soutien à notre secteur.

Le rétablissement du libre-échange avec les États-Unis est la priorité absolue pour notre secteur. C'est vers ce marché que se concentrent toutes nos exportations. Très peu de nos produits vont à l'étranger. Il nous est donc très difficile d'envisager de travailler à l'étranger, compte tenu des mesures de protection mises en place par d'autres pays, y compris l'Union européenne, qui parvient très bien à empêcher l'acier étranger d'entrer dans ses projets, même si nous avons un accord de libre-échange. Nous voulons recommencer à le faire.

L'acier est généralement très lourd, ce qui représente un autre obstacle à notre présence d'autres marchés que celui des États-Unis; c'est pourquoi nous souhaitons revenir là. C'est pourquoi je dis que c'est vraiment important.

Cependant, il y a davantage d'emplois à créer si nous protégeons notre propre industrie nationale et que nous sommes en mesure d'assurer, en particulier pour les projets financés par les deniers publics, que nous utilisons de l'acier canadien et de l'acier fabriqué au Canada. C'est l'aspect le plus important; que le travail à valeur ajoutée soit effectué ici. Si vous utilisez de l'acier canadien, vous vous assurez probablement que tout le travail à valeur ajoutée sera également effectué ici, au Canada. C'est vraiment important pour nous. Il y a beaucoup d'occasions à saisir en ayant notre propre marché.

Le secteur privé voit lui aussi de nombreux emplois partir à l'étranger. On observe ce phénomène principalement dans le cadre des grands projets, de nombreux projets liés aux ressources naturelles, mais aussi de nombreux grands projets financés par les contribuables ici au Canada, comme les projets de construction de pont. C'est quand on fait appel à une société d'ingénierie ou à une entreprise générale de construction multinationales que l'on voit toute cette fuite des emplois et des contrats vers l'étranger. C'est vraiment important pour nous, surtout pour les projets financés par les contribuables, mais c'est aussi important pour le secteur privé. Nous devrions faire pression sur le secteur privé pour qu'il utilise de l'acier canadien et effectue le travail à valeur ajoutée ici, au Canada.

**Dave Epp:** J'ai une dernière petite question, et j'aimerais une réponse très courte, s'il vous plaît.

Combien de temps vos entreprises peuvent-elles rester actives, avec le régime tarifaire actuel, avant que des compressions définitives et des fermetures surviennent?

**Keanin Loomis:** Je dirais que cela se produira au cours de l'année. Avant l'imposition de droits de 10 % sur la valeur totale, nous pouvions poursuivre nos activités aux États-Unis tant que nous utilisions de l'acier américain. Aujourd'hui, c'est probablement la mesure la plus préjudiciable que les États-Unis aient prise ces deux dernières années à l'encontre de notre secteur de la fabrication. Je m'attends à ce que des emplois disparaissent, au cours de l'année, si nous ne mettons pas en place les mesures que nous recommandons en matière d'approvisionnement national.

**Dave Epp:** Pouvez-vous faire des plans pour les six à douze prochains mois, ou non?

**Keanin Loomis:** Non, c'est difficile.

**Dave Epp:** À quel point est-il urgent que le gouvernement réagisse aux difficultés auxquelles vous êtes actuellement confrontés?

**Keanin Loomis:** C'est très urgent, absolument. Nos carnets de commandes ne se remplissent pas, et nous commençons à manquer de... Nous en sommes maintenant aux commandes que nous avons décrochées il y a deux ans, et très peu de nouveaux contrats sont venus s'ajouter à nos carnets de commandes au cours de l'année écoulée. Comme je l'ai dit, cette nouvelle mesure fera encore plus mal à notre secteur.

**Dave Epp:** Quelle est la chose la plus importante que le gouvernement pourrait faire dans les 30 à 60 prochains jours ?

**Keanin Loomis:** Ce serait d'appliquer les politiques de marchés publics nationaux à tous les projets financés par le gouvernement fédéral; d'encourager les provinces, quand il n'y a pas de financement fédéral, à faire de même; et que les provinces exigent des municipalités qu'elles soutiennent, achètent et fabriquent également au niveau local.

**Dave Epp:** Merci.

Je vais maintenant m'adresser à M. Donally.

Je sais que l'industrie de l'aluminium en aval a été confrontée à certains des mêmes défis que les fabricants d'acier en aval. Je sais que des contingents tarifaires à court terme ont été mis en place pour les produits sidérurgiques manufacturés importés, mais rien de tel n'a été prévu pour l'industrie de l'aluminium.

Monsieur Donally, pouvez-vous nous parler des effets, en particulier sur l'aluminium et certains secteurs non protégés, du dumping pratiqué par des pays tiers, des économies non marchandes, qui envoient leurs produits ici?

• (1120)

**Ryan Donally:** Je ne peux pas entrer dans les détails, mais je peux vous dire que, d'après le dossier de données que je vous ai transmis, cela relève très probablement du code SCIAN 331, ce qui, je le répète, a des répercussions importantes au regard de la politique tarifaire actuelle.

Les entreprises souhaitent toujours bénéficier de conditions équitables; par conséquent, si le secteur de l'acier est touché, il convient également de prendre en compte celui de l'aluminium.

**Dave Epp:** Pour conclure, je vais vous poser la même question. Que faut-il faire maintenant pour que vos entreprises membres restent viables, puissent planifier l'avenir et assurer leur survie?

**Ryan Donally:** Il est essentiel de conclure un accord de libre-échange global. Pour revenir à ce que vous avez dit tout à l'heure, monsieur Epp, ce qui importe en matière de diversification, c'est qu'il ne faut pas simplement prendre la tarte et la couper autrement.

Vous m'avez entendu parler des relations entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre Windsor-Essex et Detroit. Il est essentiel de ne pas simplement prendre la tarte et la partager autrement avec les autres pays. J'aimerais beaucoup que nos relations avec les États-Unis se poursuivent et même se renforcent, mais aussi qu'elles se diversifient au-delà de cela. Il est important pour nous d'avoir une plus grande tarte à partager et de ne pas simplement prendre la même tarte et la couper autrement.

Il est d'une importance capitale que tout le monde ici présente cette tarte.

**Dave Epp:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Epp.

Madame Gould, bienvenue au comité de l'industrie et de la technologie. Vous avez la parole pour six minutes.

**L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux députés libéraux de me permettre de me joindre à eux aujourd'hui.

Je viens de Burlington, en Ontario, et l'industrie sidérurgique et manufacturière a une importance capitale pour nous, dans la région de Burlington et de Hamilton. J'ai lu récemment un rapport de l'Université de Calgary qui examine le pourcentage des importations en provenance des États-Unis par province et les effets des droits de douane au titre de l'article 232. En Ontario, 20 % de notre PIB dépend du commerce avec les États-Unis, et 60 % de ce commerce est touché par les droits de douane au titre de l'article 232. L'Ontario est la province la plus touchée du pays par les droits de douane prévus à l'article 232, car nous sommes de grands producteurs d'acier, d'aluminium ou d'aluminium à valeur ajoutée, ainsi que d'automobiles et de pièces d'automobile; je suis donc particulièrement reconnaissante à mes collègues de Hamilton et de Windsor d'être ici aujourd'hui.

Je vais peut-être commencer par vous, monsieur Donally, car ma question porte sur ce dont vous parliez.

À Burlington et à Hamilton, des milliers de personnes travaillent dans les secteurs de l'acier et de l'automobile. Des dizaines de milliers de personnes sont indirectement employées par ces secteurs. Je parle avec les fabricants de ma circonscription; il s'agit souvent de PME familiales, dont plus de 70 à 90 % de l'activité se déroule aux États-Unis, mais qui ont choisi de rester au Canada.

Monsieur Donally, qu'est-ce qui aiderait vos membres et les entreprises de ma circonscription, qui dépendent tellement du marché américain, à se diversifier? Auriez-vous des exemples à nous donner?

**Ryan Donally:** J'en ai brièvement parlé, mais, présentement, le secteur s'est vu imposer des droits de douane de 10 % sur les produits finis. Mes membres — et je peux parler des entreprises du Sud-Ouest de l'Ontario, et en particulier de Windsor-Essex — savent que, dans trois ou six mois, ils auront de très graves problèmes de flux de trésorerie. Cela veut dire que, comme j'y ai fait allusion plus tôt, ils vont devoir prendre des décisions. Ils pourraient fermer leurs portes, parce que bon nombre des propriétaires de ces entreprises sont dans la cinquantaine ou la soixantaine et sont prêts à mettre la clé sous la porte. Dans les dernières décennies, ils ont fait face à une foule de difficultés. Cela étant dit, on leur demande de déménager aux États-Unis. C'est une question qui est posée, et régulièrement, par certains des acheteurs.

Pour maintenir ce secteur, et probablement les secteurs dont vous parlez également, je crois qu'il est important de soutenir financièrement ces entreprises, immédiatement, pour assurer leur survie dans les six mois ou l'année à venir. J'ai eu des discussions, et je peux dire que les gens cherchent à se diversifier et que de nombreuses entreprises l'ont déjà fait. Ce n'est pas seulement le secteur automobile. Cela vaut pour l'ensemble du secteur. Ils veulent apporter ces changements. Cela leur est impossible étant donné les pressions financières et ce genre de pressions intenses. Une réserve de liquidités immédiates, qui soutiendrait ces secteurs lorsqu'ils exportent leur produit de l'autre côté de la frontière, par exemple, un compte bancaire sur lequel ils pourraient prélever le montant des droits de douane serait essentiel.

Je sais que de multiples entreprises s'efforcent d'obtenir une certification dans le domaine de la défense et qu'il y a plusieurs étapes dans ce processus, comme je l'ai dit plus tôt. C'est pour accroître leur part de marché. C'est pour diversifier leur propre portefeuille. La diversification est essentielle.

• (1125)

**L'hon. Karina Gould:** Excellent. Merci beaucoup, monsieur Donally. C'est très apprécié. Je crois que cela s'applique aux mêmes genres d'entreprises que celles qui se trouvent dans ma circonscription et à Windsor. C'est très apprécié.

Monsieur Loomis, c'est toujours un plaisir de vous voir.

Vous avez dit deux ou trois choses dont j'aimerais discuter. Évidemment, le gouvernement a déployé beaucoup d'efforts pour soutenir le secteur de l'acier et les fabricants d'acier, au Canada, et de dérivés de l'acier. Vous avez parlé de deux choses que j'aimerais approfondir. Vous avez mentionné l'augmentation des droits de douane pour les producteurs qui ne sont pas partie à un accord de libre-échange. J'espère que vous pourrez discuter des répercussions que cela aurait sur les producteurs d'acier canadiens et sur les emplois dans notre pays.

La deuxième chose, c'est encourager le gouvernement fédéral ou demander au gouvernement fédéral d'encourager les provinces, les territoires et les municipalités à utiliser de l'acier produit localement. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur ce que cela voudrait dire pour l'emploi dans notre pays. Vous avez évoqué le fait que les droits de douane récemment imposés au titre de l'article 232 ont vidé les carnets de commandes des entreprises canadiennes, et que cela aura des répercussions sur des milliers d'emplois dans notre collectivité et à l'échelle du pays.

Vous pourriez peut-être parler aussi des obstacles empêchant les provinces, les territoires et les municipalités d'accéder à de l'acier produit ici, et des mesures que peut prendre le gouvernement fédéral pour éliminer certains des obstacles.

Merci.

**Keanin Loomis:** Merci beaucoup, madame Gould. Je suis heureux moi aussi de vous revoir.

Pour commencer, pour ce qui est des dérivés, nous sommes ravis de constater qu'Ottawa reconnaît largement que l'industrie de l'acier canadienne ne se limite pas à la simple production primaire d'acier, mais qu'elle présente une portée et une complexité beaucoup plus grandes. C'est un volet important de l'économie de ma ville natale, Hamilton, et de votre ville natale, Burlington, également. Dans le seul secteur de l'acier de construction — et il y a encore plus de fabricants d'acier et de produits dérivés d'acier dans le pays —, nous

employons 30 000 personnes à l'échelle du Canada, donc nous apprécions vraiment que les mesures de protection accordées au secteur de l'acier canadien soient étendues à l'ensemble de la chaîne de valeur, jusqu'au secteur des dérivés.

Toutefois, présentement, nous voyons que les prix sont beaucoup plus bas, surtout quand cela vient de la Chine. Je n'essaie pas d'être xénophobe. Cela n'a aucun rapport. C'est seulement toute cette situation, et la raison pour laquelle les États-Unis ont imposé des droits de douane au titre de l'article 232 est la surcapacité de production de la Chine. D'après ce que nous voyons et ce que j'entends, il faudrait une surtaxe de 300 % sur les dérivés de l'acier pour nous mettre sur un pied d'égalité [*difficultés techniques*] acier.

Nous devons reconnaître que oui, nous devons protéger notre accord de libre-échange [*difficultés techniques*] et que ce 25 % nous aide vraiment à nous mettre sur le même pied d'égalité, mais que ce n'est pas le cas pour ce pays en particulier. Nous devons en faire plus de ce côté-là.

En ce qui concerne l'approvisionnement national, comme je l'ai dit, présentement, cela s'applique seulement dans les cas où le gouvernement fédéral est l'acheteur. Si l'on regarde le tableau d'ensemble, le gouvernement fédéral achète seulement de petites quantités d'acier, comparativement aux gouvernements provinciaux et aux administrations municipales. Le gouvernement fédéral fournit beaucoup de financement pour les projets des provinces et des municipalités. Je crois qu'il serait facile d'intégrer dans les accords de financement l'obligation d'acheter des produits canadiens. Par contre, il ne faut pas faire payer davantage les municipalités et les provinces.

L'autre chose, c'est que tous...

**Le président:** Monsieur Loomis, je vous ai accordé plus ou moins 90 secondes supplémentaires. J'apprécie votre intervention, mais nous devons respecter l'horaire. Je suis certain que vous aurez une autre occasion de terminer votre réflexion.

[*Français*]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

**Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour aux témoins. Je vous remercie d'être des nôtres. Je vous remercie également de vos présentations, qui nous ont appris énormément de choses.

Mes premières questions s'adressent à M. Donally.

Comme vous l'avez dit, le dernier décret du président Trump, de l'administration américaine, met un droit de douane sur la valeur totale du produit fini ou intermédiaire qui est exporté aux États-Unis, et non plus seulement sur l'acier et l'aluminium, qui étaient visés préalablement.

Selon vous, cela semble-t-il contrevenir aux règles de l'accord de libre-échange, de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique? Dans ce cas, ce serait illégal.

Selon vous, cela semble-t-il aussi contredire le décret précédent, selon lequel la taxe, le droit de douane, serait de 50 % sur l'acier et l'aluminium, alors que, maintenant, le pourcentage est beaucoup plus élevé?

• (1130)

[Traduction]

**Ryan Donally:** Je suis loin d'être un avocat spécialisé en droit commercial, mais, d'après les commentaires que je reçois de mes membres qui font face à cela au quotidien, ils croient que cela va bien au-delà de la notion de droits de douane au titre de l'article 232. Cela revient essentiellement à imposer un droit de douane sur la valeur ajoutée, sur la main-d'œuvre, sur le savoir-faire et sur les heures de travail que nécessite la fabrication de tous les produits expédiés aux États-Unis.

Je ne m'étendrai pas sur le caractère illégal de cela, mais il semble que cela va au-delà de la notion de droits de douane au titre de l'article 232.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Le gouvernement fédéral essaie de négocier au sujet de ce décret et de trouver une entente avec l'administration américaine, qui, de toute évidence, est de mauvaise foi et ne semble pas vouloir conclure un accord qui est mutuellement bénéfique pour les parties des deux côtés de la frontière. En attendant l'issue de ces négociations, pensez-vous qu'il serait utile que les chambres de commerce canadiennes parlent aux chambres de commerce américaines, que les regroupements de travailleurs canadiens parlent aux regroupements de travailleurs américains, que les gouvernements des provinces parlent aux gouvernements des États américains et que les élus canadiens parlent aux élus américains? Cela permettrait de maximiser la pression sur le gouvernement américain et de voir à ce qu'il y ait des poursuites de la part d'Américains visant le gouvernement américain pour savoir si les mesures qu'il a adoptées sont illégales. Pensez-vous que c'est une bonne idée?

[Traduction]

**Ryan Donally:** C'est assez récent. Cela date d'environ deux semaines. En ce qui concerne les personnes dont je parlais, surtout, les fabricants de moules, d'outils et de matrices, ces projets sont sur le point d'aboutir. Présentement, ce ne sont pas des projets axés sur les Ford Fusion 2026 ou les Ford Edge 2027. Cela viendra en 2028 ou 2029, un peu plus tard.

Je crois que les acheteurs de ces produits aux États-Unis n'en voient pas encore les dommages. Je le crois sincèrement. Je crois qu'il est trop tôt. Une fois que cela se produira, je m'attends à ce que les conversations s'engagent.

Je peux vous dire que, présentement, j'ai une relation très solide avec la Detroit Regional Chamber, le Downtown Detroit Partnership et plusieurs autres de mes homologues des États-Unis. Ce sont des discussions que j'ai déjà eues et que je vais continuer d'avoir.

Je crois que, au cours des prochains mois, quand les projets ne seront pas réalisés... Comme je l'ai dit lundi, il y a actuellement des projets dans les usines de Windsor-Essex qui ne sont pas expédiés. Je connais une entreprise, en particulier, qui a terminé quatre projets; elle est prête à expédier les outils. Elle ne va pas le faire parce qu'elle ne veut pas payer les droits de douane. Elle va attendre. Dans un mois, si cela ne se concrétise pas et que le fabricant fait pression sur le fournisseur, c'est là que, à mon avis, le point de basculement sera atteint aux États-Unis.

Nous devons bien faire comprendre aux Américains qu'ils vont rencontrer un problème. Je crois que les relations interfrontalières sont extrêmement importantes. À mon avis, il incombe à la Chambre de commerce de Windsor, aux autres chambres de com-

merce des villes frontalières et aux chambres de commerce de l'Ontario et du Canada d'établir et de maintenir ces relations. Au bout du compte, nous ne déménageons pas. Nous serons toujours les voisins des États-Unis, le pays qui est présentement la plus grande puissance économique dans le monde.

Je crois qu'avoir ces discussions dès le début, pour nouer des relations, ne pourra qu'être bénéfique à l'avenir.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Si ça prenait du temps avant de voir les répercussions de ce décret-ci et de mettre en place une nouvelle entente — une entente profitable pour les industries d'ici —, il faudrait trouver une solution temporaire. Des petites et moyennes entreprises sont venues suggérer que, si ça durait plusieurs mois, il pourrait être utile de remettre en place, le temps que ça soit réglé, une subvention salariale ciblée et temporaire pour permettre aux entreprises de conserver leur main-d'œuvre spécialisée. On a aussi suggéré de mettre en place une ligne gouvernementale spécialisée pour répondre aux questions des petites et moyennes entreprises et des entreprises sur les droits de douane, plutôt que d'avoir recours à des consultants qui facturent entre 200 \$ et 300 \$ l'heure. Qu'est-ce que vous, ou vos membres, pensez de ces deux suggestions?

• (1135)

[Traduction]

**Ryan Donally:** Merci encore. Ce sont des idées très intéressantes. À mon avis, en ce moment, tout ce qui touche au flux de trésorerie est important. Nous ne pouvons pas attendre un an pour trouver une solution. Il faut que ce soit réglé et bien compris d'ici trois à six mois. C'est la raison pour laquelle nous le demandons maintenant, en ce moment, parce que c'est urgent.

Je remercie toutes les personnes concernées, qui nous ont écoutés lundi dernier, qui nous écoutent aujourd'hui et qui nous écouteront lundi prochain, car vous reconnaissez tous que c'est urgent pour bon nombre de fabricants, les 8 000 fabricants de Windsor, les 60 000 fabricants de l'Ontario et les 140 000 fabricants à l'échelle du Canada. Présentement, tout ce qui leur permet de continuer à donner un emploi à une main-d'œuvre qualifiée et talentueuse, et de continuer à subvenir aux besoins des gens, est très important parce que, peu importe ce qui arrivera au cours de l'année, ces fabricants constitueront la base de l'industrie canadienne de demain. Il est essentiel de nous assurer qu'ils ne disparaîtront pas dans les trois, six ou neuf mois.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Merci beaucoup. C'est très clair.

Monsieur le président, avant de vous laisser la parole, je tiens à rappeler que l'étude de l'Université de Calgary citée par Mme Gould rappelait l'importance du secteur pour l'économie québécoise, qui était seulement quelques points derrière l'économie ontarienne, et touchait, dans une moindre mesure, mais de façon très importante, l'économie du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique.

Merci.

**Le président:** Je suis toujours content d'appuyer un rapport qui souligne les intérêts de l'Alberta, du Manitoba et du Québec, monsieur Ste-Marie. Je vous remercie d'y avoir fait référence.

[Traduction]

Madame Borrelli, allez-y, vous avez cinq minutes.

**Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC):** Merci à tous les témoins d'être venus ici aujourd'hui et de participer à cette étude importante.

Ma première question s'adresse à M. Donally.

Dans quelle mesure un accord commercial à long terme est-il essentiel à la survie du secteur de la fabrication de moules?

**Ryan Donally:** Je dirais que cela revêt une importance capitale. Plus ou moins 85 % des produits fabriqués dans notre région, si ce n'est pas plus, sont exportés aux États-Unis, et une proportion encore plus importante passe par l'Ontario pour finir aux États-Unis. Une relation à long terme avec les États-Unis est essentielle pour ma région.

**Kathy Borrelli:** Nous avons entendu dire que, à Windsor-Essex, le secteur de la fabrication représente environ un emploi sur cinq, à savoir 4 800 ou 4 900 emplois. Quelle serait l'incidence sur l'économie régionale si ce secteur était perturbé? Avez-vous une estimation du nombre d'emplois qui ne sont pas directement liés au secteur qui seraient aussi touchés?

**Ryan Donally:** C'est 48 800 emplois, ce qui, encore une fois, représente un emploi sur cinq.

Le multiplicateur économique, en ce qui concerne le code 333 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, est généralement estimé à 3 pour 1. C'est donc 150 000, en calculant rapidement. Sur les plus ou moins 240 000 travailleurs de la région de Windsor-Essex, essentiellement, une personne sur deux sera affectée. Cela ne se percutera même pas.

Nous représentons 775 membres de la Chambre de commerce de Windsor-Essex. Une quarantaine d'entre eux sont des fabricants, depuis les fabricants d'équipement — Stellantis, Ford, etc. —, jusqu'à l'échelon le plus bas, celui des entreprises ayant un propriétaire unique et un seul employé. Il serait impossible que ce genre d'impact économique dans notre région n'ait pas d'incidence sur chacun de ces fabricants.

**Kathy Borrelli:** Ça fait beaucoup de gens dont nous devons nous préoccuper. Il y a beaucoup d'enfants dans ces familles, et je crains que ces familles n'arrivent pas à mettre de la nourriture sur la table et à payer leur hypothèque, chaque mois, si nous n'arrivons pas à un règlement.

Pourriez-vous expliquer, s'il vous plaît, à tout le monde présent ici à quel point la chaîne d'approvisionnement manufacturière canado-américaine est intégrée, en particulier celle des fabricants d'outils et de moules, et pourquoi il est aussi important que nous parvenions à une entente?

**Ryan Donally:** Oui.

Souvent, aujourd'hui, le bloc d'acier vient des États-Unis. Ce pays a de l'acier spécialisé, que nous utilisons depuis des décennies. J'ai bien hâte de travailler davantage avec M. Loomis pour nous assurer d'utiliser l'acier canadien.

Cet acier est essentiellement transformé en outils. À Windsor-Essex, nous fabriquons des choses qui serviront à fabriquer des choses. Nous sommes en amont. À l'autre bout du processus, vous allez acheter un seau en plastique quelque part, peu importe, dans une quincaillerie. L'outil qui a fabriqué le seau en plastique vient très probablement de Windsor-Essex. Il est très probable que le produit a traversé les frontières plusieurs fois avant d'être finalement assemblé ou moulé aux États-Unis. Prenons par exemple le modèle

Pacifica de Chrysler, fièrement construit à Windsor depuis plus de sept ans. Certaines pièces servant à la fabrication de ce véhicule ont traversé la frontière sept à huit fois.

C'est difficile de remettre l'œuf dans sa coquille, pour paraphraser Doug Ford. Les gens de Windsor-Essex ne veulent pas remettre l'œuf dans sa coquille. Nous voulons produire plus d'œufs. Nous voulons que le secteur puisse se diversifier, mais aussi que, malgré sa dépendance à l'égard des États-Unis, nos relations à long terme se poursuivent.

• (1140)

**Kathy Borrelli:** Est-ce que l'un de vos fabricants de moules vous a informé de son intention de déménager son entreprise aux États-Unis? Si oui, va-t-il revenir un jour au Canada?

**Ryan Donally:** Ils m'ont dit eux-mêmes que c'est ce qu'on leur demande, ou du moins, ils y songent sérieusement. Quant à ce que le ministre a dit lundi, quand ou si une industrie déménage... C'est une industrie de plusieurs millions de dollars. Il s'agit des outils qui permettent de fabriquer des choses qui fabriquent les choses qui coûtent des millions de dollars: le temps, l'effort, l'énergie et la main-d'œuvre. Il est très difficile de faire déménager les gens, mais c'est ce qu'on leur demande de faire et ils y songent. À l'heure actuelle, l'industrie est passée d'une rentabilité à un chiffre à une non-rentabilité à un ou deux chiffres, en raison des droits de douane actuels.

**Kathy Borrelli:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Borrelli.

Madame O'Rourke, la parole est à vous, et vous avez cinq minutes.

**Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Juste pour que les choses soient claires, tous les Canadiens et toutes les parties veulent de la stabilité. Nous souhaitons revoir l'ACEUM et retrouver une relation commerciale prévisible avec nos homologues américains. Je pense que le dépliant que l'on nous a montré parlait des nouveaux débouchés susceptibles de réduire notre surdépendance aux États-Unis. Nous avons, en fait, des villes très similaires, monsieur Donally. Le secteur agricole et les fabricants de pièces automobiles de Guelph sont très vulnérables aux droits de douane américains. Dans ma circonscription, 16 500 emplois dépendent de la fabrication de pointe.

Je souhaite revenir à votre recommandation. D'après vous, nous devons protéger le secteur de l'outillage canadien. Je ne peux qu'être d'accord avec vous. À quoi ressemble le pont? Vous avez également recommandé de rétablir le cadre de remise général de manière provisoire. À quoi cela ressemble-t-il, précisément, selon vous?

**Ryan Donally:** Vous avez tout à fait raison lorsque vous dites que nos collectivités sont très similaires. J'ai brièvement fait allusion à la forme de ce soutien, selon moi — un compte en banque essentiellement —, aux nuances de tout ce qui y est associé et au fait que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les entreprises elles-mêmes devront amortir une partie des risques et absorber une partie des droits de douane. Cependant, quand une entreprise présente une soumission pour un projet, aujourd'hui, sans savoir ce qui va se passer dans six mois, elle veut avoir de la stabilité, ou du moins, savoir si, advenant que ce soit mis en œuvre — ce sera peut-être 20 %, d'ici là, même si c'est censé aller jusqu'à 25 %, en 2028, au passage — elle aura la certitude que sa rentabilité ne sera pas affectée lorsqu'elle présentera une soumission pour ce projet.

Ce qui est également important, et la plupart des gens ne connaissent pas cette nuance, c'est que, il y a six mois ou un an, afin de remporter une soumission, surtout face aux rivaux américains, les entreprises devaient confirmer que, peu importe le coût au débarquement, celui-ci serait absorbé par le vendeur. Dans ce cas-ci, ces deux dernières semaines, cette augmentation a été de 10 % de la valeur totale. Lorsque les entreprises ont soumissionné pour un projet il y a six mois, elles ne savaient pas ce qui allait se passer.

L'objectif est de prévoir une capacité, ou d'ouvrir une sorte de compte en banque, pour qu'elles sachent qu'elles peuvent continuer d'être rentables, ou, du moins, atteindre le seuil de rentabilité, dans un avenir proche — je dis un avenir proche, mais c'est dans six mois, neuf mois, douze mois, peu importe —, et qu'elles puissent continuer de soumissionner pour des projets et de réapprovisionner en produits finis une fois les étagères vidées après trois mois, afin d'y mettre de nouveaux produits, de façon à maintenir les gens en emploi.

**Dominique O'Rourke:** Est-ce la même chose que l'allègement de la pression sur les liquidités dont vous parlez? Il y a un allègement tarifaire régional. La BDC offre des prêts. Parlez-vous de quelque chose d'autre, pour alléger la pression sur les liquidités?

**Ryan Donally:** Oui. Je dirais que c'est quelque peu différent. Les entreprises soumettent une demande au titre de l'Initiative régionale de réponse tarifaire et de l'Initiative régionale d'investissement dans la défense. Je sais que quelques-unes obtiennent une réponse positive. C'est quelque chose qu'elles cherchent activement à obtenir. C'est une décision stratégique qu'elles prennent. Ce sont des prêts ou des initiatives stratégiques qui nous aident à diversifier notre économie. Ce qui se passe, à l'heure actuelle, n'a rien de stratégique. C'est quelque chose d'immédiat. Les entreprises doivent payer leurs factures. Dans trois ou six mois, il se peut qu'elles ne soient plus en mesure de le faire.

• (1145)

**Dominique O'Rourke:** Merci.

Monsieur Loomis, vous êtes, en ce moment même à Atlanta pour la conférence nord-américaine sur l'acier. Que disent vos homologues américains? Évidemment, le Département du commerce des États-Unis soutient les mesures prises en vertu de l'article 232, et certaines associations du métal aux États-Unis ont également exprimé leur soutien. Qu'avez-vous entendu sur le terrain? Est-ce qu'ils se rendent compte des facteurs de coûts que cela implique?

**Keanin Loomis:** Ce qui a vraiment déçu, ces dernières années, l'industrie de l'acier du Canada, c'est entre autres le fait que ce sont nos collègues du Sud qui prônaient ces politiques. On répond enfin

à leurs plaintes. Les fabricants primaires, et dans notre cas, l'American Institute of Steel Construction, ont été, premièrement, éclipsés par les entreprises canadiennes, surtout certaines régions particulières des États-Unis. Ils se sont adressés au président — puisqu'il peut se permettre d'être membre de Mar-a-Lago et qu'il connaît les bonnes personnes à qui parler — et ont réussi à faire entendre leurs plaintes.

Je tiens à souligner que c'est l'ensemble des producteurs et des associations de produits dérivés en aval aux États-Unis, qui en souffrent. C'est ce que plusieurs autres personnes m'ont dit, et souvent. C'est parce que nous sommes très étroitement intégrés qu'il a été très difficile de s'y retrouver dans ce nouveau monde. Vous devez vous entourer de courtiers en douane, d'avocats et d'une foule d'autres fournisseurs de services professionnels. La plupart des entreprises du secteur de l'acier, ici et aux États-Unis, dans, encore une fois, les produits dérivés de l'acier, souhaiteraient que l'on revienne à un régime dépourvu de droits de douane entre les deux pays.

**Dominique O'Rourke:** N'est-ce pas notre souhait à tous? Et voilà.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, madame O'Rourke.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Loomis, ma question porte sur l'acier chinois. Vous y avez fait référence dans votre présentation et dans vos réponses.

Comme on le sait, le secteur de la construction, en Chine, a beaucoup diminué ces dernières années, d'où la surcapacité d'acier de construction et la vente au rabais. L'augmentation des mesures de sauvegarde sur l'importation d'acier chinois, auquel vous avez fait référence, semble tout à fait raisonnable. J'ajouterais que ça ne nécessite pas de loi, le gouvernement ayant pleinement l'autorité de le faire par décret au moyen de la Loi sur les mesures spéciales d'importation. Les accords de l'Organisation mondiale du commerce le permettent, si les mesures sont temporaires, c'est-à-dire d'un maximum de cinq ans.

Est-ce que vous avez bon espoir qu'un tel décret ira de l'avant ou est-ce que vous craignez que les derniers rapprochements diplomatique et politique avec la Chine le fassent hésiter à mettre en place les mesures de sauvegarde relativement à un tel dumping?

**Keanin Loomis:** Merci de la question, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Je ne me berce pas d'illusions et je ne pense pas que c'est facile pour le gouvernement. Il y a toutes sortes d'autres voix et d'industries, dans le pays, qui ont besoin d'être entendues. C'est très difficile, c'est certain.

Je pense que, lorsqu'il s'agit de l'acier, en particulier — même si l'acier est probablement une marchandise unique au monde en son genre [*difficultés techniques*]. Il faut comprendre que nous ne sommes pas les seuls. Encore une fois, comme je l'ai dit, c'est le grain de vérité dans les droits de douane imposés au titre de l'article 232. En réalité, la capacité de la Chine à produire de l'acier ne fait que continuer de grandir, en dépit de ces problèmes et du fait que le reste du monde de l'acier la pointe du doigt et lui demande de respecter les règles du jeu, et donc nous ne sommes pas les seuls.

Je pense que, dans ce cas-ci, il faut que tous les pays du monde unissent leurs efforts. Voici ce que nous encourageons: travailler avec les États-Unis afin d'ériger une « forteresse nord-américaine ». Nous pensons qu'ainsi, l'industrie de l'acier nord-américaine s'en tirerait beaucoup mieux qu'elle ne le fait actuellement avec les droits de douane imposés par les États-Unis au titre de l'article 232.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Merci beaucoup.

J'aurais d'autres questions à vous poser, mais mon temps de parole est écoulé. Au plaisir.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Gill, bienvenue au Comité de l'industrie. Vous avez la parole, et vous avez cinq minutes.

**Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC):** Merci, monsieur le président. Merci de tenir ces séances. C'est très apprécié par la population de Windsor-Ouest et par moi-même.

Monsieur Donally, d'après certaines remarques du gouvernement actuel, il faut faire un choix entre les États-Unis et le reste du monde. Cependant, les gens à qui nous parlons à Windsor veulent s'assurer que le Canada est assez fort à l'échelle nationale pour pouvoir rivaliser à la fois avec les États-Unis et le reste du monde, sans sacrifier ses travailleurs.

Comme vous l'avez dit plus tôt, l'outillage n'est pas optionnel. C'est la couche essentielle de base pour les fabricants automobiles, la production industrielle et la défense. Si nous perdons nos industries de l'outillage, nous perdons tout le reste. Dans le contexte actuel, quelles sont les perspectives pour notre région, notre pays et notre futur partenariat avec les États-Unis?

• (1150)

**Ryan Donally:** Merci. Voilà une question intéressante.

Je suis un perpétuel optimiste. Je pense à notre situation actuelle, à Windsor-Essex. Il y a trois semaines, nous avons ajouté un troisième quart de travail à Stellantis, mais je reconnais que ce n'est pas le cas partout. L'usine de batteries de NextStar vient tout juste d'ouvrir. Le pont Gordie-Howe est presque achevé. Nous sommes sur le point d'entreprendre la construction d'un nouvel hôpital de soins actifs. Je demeure très optimiste en ce qui concerne Windsor-Essex.

Pour en revenir à ce que je disais tout à l'heure, je pense effectivement qu'il est important d'agrandir la tarte et de ne pas se contenter de la couper de manières différentes. Est-ce que je pense que la diversification est importante? Elle est extrêmement importante. Je pense également que la diversification des clients et des fournisseurs est extrêmement importante. Cela ne peut pas se faire au détriment d'un pays ou de l'autre, selon moi, et c'est pourquoi je pense qu'il importe de maintenir et de faire croître cette relation que nous

avons avec les États-Unis. Cependant, il est également important de développer des relations avec d'autres pays, et d'autres destinations et d'autres fournisseurs du monde entier. Cela nous permet d'être mieux positionnés et de stimuler la viabilité économique à long terme de nos collectivités et de nos entreprises.

Je ne répéterai jamais assez l'importance de la relation actuelle — et lorsque je dis « actuelle », je veux dire des 70 dernières années — pour l'établissement d'une relation profonde et d'une chaîne d'approvisionnement étroitement intégrée dans nos deux pays, et c'est quelque chose que l'on ne peut pas défaire. Quarante-cinq pour cent des produits envoyés aux États-Unis... Ce serait très grave pour bon nombre de nos régions si elle venait à disparaître.

**Harb Gill:** C'est vrai.

Nous avons vu des répercussions considérables, selon nos taux de chômage. Si le modèle actuel continue, quelles sont les perspectives pour les gens des générations futures, selon vous? Est-ce qu'ils risquent de devenir des réfugiés économiques, eux aussi? Est-ce qu'ils vont devoir aller ailleurs dans le monde pour trouver des débouchés? Veuillez me donner une réponse courte, si possible.

**Ryan Donally:** J'ai commencé la semaine suivant l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. J'ai vu les fluctuations. Au cours de mes premières semaines à ce poste, j'ai vu les États-Unis menacer d'imposer 25 % de droits de douane à l'ensemble de ses partenaires commerciaux, menaçant ainsi le maintien de l'ACEUM. À ce stade, la panique qui a suivi la menace a fait augmenter le taux de chômage. Le maintien de l'ACEUM fait baisser le taux de chômage à Windsor à 7,9 % durant l'été, ce qui n'est pas un mauvais chiffre pour nous.

Ces quelques dernières semaines, nous pouvons voir la première répercussion réelle, directe, considérable et tangible sur nos entreprises. C'est ce qui est différent. Ce n'est plus une menace. C'est un droit de douane qui touche directement la viabilité économique de plusieurs milliers de personnes à Windsor, en Ontario et au Canada. Compte tenu du multiplicateur économique, qui est au moins de trois, on parle de dizaines de milliers d'emplois dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

**Harb Gill:** Si vous le permettez, monsieur le président, je cède le reste de mon temps à M. Lewis.

**Chris Lewis (Essex, PCC):** Merci.

Merci, monsieur Donally. Je pense que je vais vous appeler capitaine Donally, désormais. J'ai cru comprendre que vous étiez le capitaine des Spitfires de Windsor. Évidemment, vous avez été sélectionné par les Flames de Calgary et avez joué dans la Ligue américaine de hockey pendant quelque temps. Je sais que lorsque, dans l'équipe des Spitfires, vous avez probablement joué contre les Whalers de Plymouth, les Firebirds de Flint ou les Otters d'Érié. Je me rends compte que vous alliez dans les coins — car vous êtes un homme grand et fort, monsieur —, que vous n'hésitez pas à jouer du coude, mais, à la fin de chaque partie, vous alliez au centre de la glace pour serrer la main de nos amis du Michigan et de l'Ohio, par exemple, nos amis au hockey.

Dans l'intérêt du secteur et des emplois, à quel point est-il important, aujourd'hui, que notre gouvernement rencontre le gouvernement américain au centre de la glace, qu'ils se serrent la main et qu'ils concluent un accord?

**Ryan Donally:** Je me demandais où vous vouliez en venir.

**Des voix:** Ha, ha!

**M. Ryan Donally:** Il y a 20 kilos de cela, j'ai été un joueur de hockey.

Si on pense à l'année dernière, et c'est ce qui va mener à l'examen officiel de l'ACEUM, le 1<sup>er</sup> juillet, et que l'on se dit que c'était une manière de se positionner, ces derniers temps, je pense qu'il est extrêmement important de reconnaître que nos adversaires peuvent également être nos amis. Je pense qu'il est très important de se serrer la main et de conclure un accord dont les deux parties peuvent tirer parti. J'ai hâte que ce jour arrive.

• (1155)

**Le président:** Merci, monsieur Lewis.

Monsieur Donally, je suis content de ne pas être la seule personne à pouvoir parler du temps où elle avait 20 kilos en moins. Merci.

**Des voix:** Ha, ha!

**Le président:** Monsieur Bains, vous allez conclure la série de questions en cinq minutes.

Vous avez la parole.

**Parm Bains (Richmond-Est—Steveston, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui à l'occasion de cette discussion importante et cruciale sur l'industrie.

Je vais me tourner vers M. Anderson, afin de l'inclure dans la conversation.

Plus tôt dans le mois d'avril, la Saskatchewan Industrial and Mining Suppliers Association, l'Organization of Canadian Nuclear Industries et le Southeast Techhub ont reçu près d'un million de dollars en financement fédéral et provincial afin de soutenir les chaînes d'approvisionnement nucléaires avancées en Saskatchewan. Pourriez-vous nous en dire plus sur les chaînes d'approvisionnement et la progression de l'innovation et des solutions en matière d'énergie durable dans ce contexte général des droits de douane appliqués?

Éclairiez-nous simplement sur ce que vous pensez.

**Eric Anderson:** Il s'agit là d'un monde intéressant. Nous avons été largement isolés, grâce au merveilleux travail que le gouvernement du Canada a accompli au cours des dernières années. Je pense notamment à la potasse et à l'uranium, les minéraux cruciaux que nous exploitons. Voilà notre grand secteur d'activité, et celui-ci a été en quelque sorte isolé. La menace de nouveaux droits de douane pourrait radicalement changer cela et rendre les choses différentes. Certains de nos membres ont subi des impacts considérables.

Une des choses que nous avons faites est de... L'énergie nucléaire commence en Saskatchewan. Nous sommes la capitale minière de l'uranium en Amérique du Nord et à peu près dans le monde. Nos membres, puisque nous nous penchons sur les constructions de centrales et l'énergie nucléaires, ont reçu un peu de financement fédéral. Nous avons embauché des personnes incroyables — l'ancien ingénieur en chef de Westinghouse travaille maintenant pour nous — afin d'aider nos membres à évoluer et à s'équiper dans le secteur de l'énergie nucléaire. Nous travaillons maintenant aussi dans le secteur de la défense et nous y obtenons les homologations et le financement nécessaires.

Nous nous tournons vers le Bureau des grands projets. Par exemple, si nous pouvions obtenir un bureau d'approvisionnement en Saskatchewan afin d'aider nos membres à participer à ces programmes, cela serait formidable. Nous pouvons bâtir de grandes choses. C'est grâce à nos membres que BHP a pu construire la plus grande mine jamais construite, la plus grande mine au monde. Cela représente 18 milliards de dollars.

Nous pouvons bâtir de grandes choses ici. Nous avons hâte de participer et d'aller plus loin.

**Parm Bains:** J'estime que le reste des industries de fabrication de moules et d'outils pourraient en tirer profit, assurément.

Je vais passer à M. Donally.

La guerre en Iran a causé une hausse significative des prix pour nombre de nos marchandises ici — l'aluminium dans ma province natale de la Colombie-Britannique ainsi qu'au Québec, la potasse en Saskatchewan et le pétrole et le gaz en Alberta. À votre avis, cela pourrait-il renforcer notre position au moment de l'examen de l'ACEUM?

**Ryan Donally:** Si je me penche sur les ressources naturelles, les ressources matérielles et les ressources en main-d'œuvre que nous possédons dans notre pays, je suis d'avis que nous sommes extrêmement bien positionnés pour devenir un moteur économique pendant une longue période. Si nous voyons le Canada et les États-Unis — comme M. Loomis y a fait allusion — comme un seul bloc, nous avons le potentiel de le faire. Nous avons déjà la force économique, mais j'estime que nous pourrions être une superpuissance économique.

Merci.

**Parm Bains:** Je vais poursuivre avec la Chambre de commerce de Windsor-Essex.

Vous entretenez de solides relations avec les entreprises et les chambres de l'autre côté de la frontière. De plus, vous avez probablement de solides relations en raison de votre historique avec le hockey. Que pensez-vous des gestes posés par l'administration Trump et de l'effet que ceux-ci ont eu sur leurs économies locales? Qu'est-ce que vous entendez de la part de vos collègues de l'autre côté?

**Ryan Donally:** À une personne près, les gens que j'ai rencontrés sont attristés, car la relation a été menacée et s'est dégradée au cours de la dernière année. Très peu de gens que j'ai rencontrés ont dit « C'est génial pour notre entreprise et pour notre pays. » Il s'agit vraiment d'une situation où, il y a un an et demi, nous étions de meilleurs amis, des voisins, des collègues, des alliés, etc., mais nous nous retrouvons désormais avec l'administration Trump qui impose des droits de douane aux industries. Des dizaines de milliers — si ce n'est pas des centaines de milliers — d'emplois sont à risque, ce qui nuit à leur propre économie également.

• (1200)

**Parm Bains:** Ont-ils fait part d'impacts mesurables sur leurs économies locales?

**Ryan Donally:** Nous allons obtenir davantage de ces déclarations quant aux impacts dans les prochaines semaines, puisqu'elles feront précisément allusion à cela, au moment où ces produits commenceront à ne plus se rendre sur les étagères.

**Parm Bains:** Il y a beaucoup de choses qui ont été dites et beaucoup de couverture médiatique au sujet du pont Gordie Howe.

Encore une fois, il s'agit d'un type de question similaire: Quelle est la réaction au sein de la communauté quant à l'entrée en service imminente du pont? Je crois que les tests ont lieu en ce moment même. De quoi parle-t-on de l'autre côté par rapport à la bonne foi ou, potentiellement, la mauvaise foi...?

**Ryan Donally:** Voici une discussion qui dure depuis plus de 25 ans, depuis l'idée initiale de créer un pont Gordie Howe jusqu'au moment où nous en sommes aujourd'hui avec l'inauguration dans les prochaines semaines, on l'espère, sinon, dans les prochains mois. Il s'agit d'une infrastructure qui durera pendant des générations. Il s'agit d'un pont à la fois littéral et métaphorique... Peu importe comment vous voulez l'appeler. Espérons que, cet été, lorsqu'il sera inauguré, nous traverserons ce pont littéral ou théorique avec les bras ouverts, en nous assurant que les deux pays qui ont été meilleurs amis, voisins et alliés pendant des générations se rejoignent pour travailler en harmonie de nouveau. J'ai hâte à la journée d'inauguration.

**Parm Bains:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bains.

Chers témoins, j'apprécie énormément votre présence ici avec nous aujourd'hui. Nous comprenons qu'il s'agit d'un moment difficile pour vos industries et pour vos employés, ainsi que pour vous, à la fois professionnellement et personnellement. Vous rendre disponible pour nous à court préavis est non seulement très utile, grâce aux perspectives auxquelles nous avons accès, mais également quelque chose que nous apprécions beaucoup. Merci de vous être libérés.

Monsieur Loomis, si vous vous trouvez à Mar-a-Lago pendant votre séjour aux États-Unis, assurez-vous de glisser un mot en notre faveur.

**Keanin Loomis:** Je ferai de mon mieux.

Merci beaucoup de m'avoir offert cette occasion.

**Le président:** La séance est levée pendant que nous changeons de groupe de témoins.

• (1200) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1210)

**Le président:** Bienvenue à tous. Nous allons entamer la deuxième heure de nos témoignages d'aujourd'hui. Je suis certain que nous reprendrons une conversation vitale.

Nous avons trois nouveaux témoins avec nous. Le directeur des ventes de Diemould Service Company Canada Limited et directeur de la Canadian Association of Moldmakers, M. Michael Hicks, nous rejoint virtuellement.

Monsieur Hicks, je comprends que votre connexion Internet est un peu intermittente. Nous ferons de notre mieux pour composer avec cet inconvénient si nécessaire.

Nous recevons le président-directeur général de l'Association canadienne de l'industrie et de la chimie, M. Greg Moffatt. Mme Ali-son Cretney, d'Energy Futures Lab, comparait virtuellement.

Monsieur Hicks, nous allons essayer cela tout de suite. Je vais vous accorder un délai de cinq minutes pour faire vos observations préliminaires. Si nous avons des difficultés, je passerai à Mme Cretney.

Soyez prête, au cas où nous devrions faire cela rapidement.

Monsieur Hicks, vous avez la parole pendant cinq minutes, monsieur.

**Michael Hicks (directeur, Canadian Association of Moldmakers):** Comme je vous l'ai mentionné, j'ai une connexion instable. Ça en dit également beaucoup à propos de la bande passante. Je suis désolé que j'aie des problèmes techniques. J'espère que tout le monde peut m'entendre.

Je m'appelle Michael Hicks. J'ai été le directeur de la CAMM pendant 42 ans. Je travaille pour DMS — à titre de directeur des ventes — depuis 45 ans. Notre siège social est à Windsor, en Ontario. Nous avons une succursale à Chicago. J'ai une expérience exhaustive dans le secteur des outils et des moules en Amérique du Nord et dans le monde ainsi qu'une grande expérience de voyage. J'ai également participé par le passé à trois audiences de comité, y compris les audiences de 2006 portant sur les défis auxquels fait face le secteur manufacturier canadien. Je vois quelques parallèles avec ce qui se passe en 2026. Je serai ravi d'en dire davantage là-dessus, au besoin.

J'ai également participé à l'enquête de la Commission du commerce international des États-Unis de 2022 portant sur l'industrie mondiale des outils et des moules, où le Canada a été réputé constituer un partenaire commercial équitable. Je serai ravi d'en dire davantage à ce sujet, au besoin.

Le lundi 20 avril, mes collègues du conseil de la CAMM, représentant leurs entreprises individuelles... Vous disposez de ces transcriptions. Vous avez entendu parler des impacts. Vous avez entendu les statistiques. M. Donally faisait partie du groupe de témoins précédent en tant que président-directeur général de notre chambre de commerce. Vous avez entendu précédemment que, bien sûr, il y a eu des effets dévastateurs en raison de cet article 232 — qui n'ont pas fait l'objet d'un préavis de deux jours — portant sur une révision des droits de douane.

Je serais également ravi d'en dire davantage sur les 10 dernières années, si c'est quelque chose qui intéresse votre groupe.

Cela a surtout causé de l'incertitude dans toute l'industrie. C'est ce qui s'est vraiment produit avec l'avènement de la transition des véhicules à moteur à combustion interne aux véhicules électriques. Bien sûr, les droits de douane eux-mêmes sont horribles, mais c'est l'incertitude qu'ils génèrent qui amène tant d'entreprises à mettre sur pause des programmes, et ainsi de suite.

La chose la plus triste par rapport à tout cela est que nous avons survécu à ces périodes d'incertitude, et notre industrie s'en allait vers un essor sans précédent. Elle devait vivre une belle période pendant les deux ou trois années suivantes. Vous avez entendu parler plus tôt de tous ces nouveaux projets qui sont mis de l'avant maintenant qu'il y a... un retour vers les moteurs à combustion interne. Voilà ce qui est vraiment triste à ce sujet. Malheureusement, ces nouveaux droits de douane révisés pourraient causer un effondrement si quelque chose n'est pas fait immédiatement.

Mon but aujourd'hui... Encore une fois, j'ai déjà participé à ces audiences par le passé. Je suis d'avis qu'il est crucial que le premier ministre Carney se rende à Windsor dès que possible pour rendre visite à ces ateliers d'outils et de moules et aux autres usines de production.

Encore une fois, il n'est évidemment pas question ici de politique, mais M. Carney est un excellent premier ministre. Bien sûr, il connaît bien d'autres domaines, mais peut-être pas tant dans le secteur manufacturier. Il doit se rendre dans nos ateliers pour voir à quoi nous faisons face afin qu'il puisse véritablement apporter un soutien et venir à notre défense et établir un plan. Je suis d'avis que c'est crucial. Il doit se rendre ici dès que possible — et, bien sûr, se rendre à Washington, mais il s'agit d'une autre histoire. Nous en parlerons une autre fois. J'ai également certaines idées pour accélérer les choses à cet égard, au besoin.

Je crois que cela a été mentionné lundi, mais cela vaut la peine d'être répété. C'est lié à la COVID. Alors le pays cessait de fonctionner, nos ateliers d'outils et de moules, ainsi que nos secteurs manufacturiers demeuraient essentiels. Ils sont restés ouverts. Ils construisaient beaucoup de produits médicaux. Bien sûr, ils génèrent des revenus et contribuaient au PIB. Je crois que nous devrions retourner en arrière et nous pencher là-dessus. Bien sûr, c'est... Cependant, nos secteurs ont maintenant besoin de l'aide du gouvernement canadien, si vous voulez. Nous étions là lorsque vous aviez besoin de nous. Maintenant, nous espérons que vous pourrez nous rendre la pareille.

Encore une fois, vous avez entendu dire que notre industrie est une industrie mature. Nous avons également une envergure internationale et nous sommes les meilleurs dans notre domaine. Nous fonctionnions presque à plein régime avant ce coup insidieux du 6 avril.

La majorité de notre travail s'effectue aux États-Unis, et nos ateliers ne peuvent pas se tourner vers un autre marché. Les représentants de nos ateliers se rendent effectivement à des salons professionnels internationaux et ainsi de suite, mais ils ne peuvent pas se tourner vers ces marchés. Encore une fois, lorsqu'ils se rendent à ces salons professionnels, c'est surtout pour discuter avec les partenaires dans la même zone qui fabriquent en fait leurs produits aux États-Unis. Le Mexique pourrait être une option pour nous, car il y a beaucoup de production là-bas, mais il s'agit d'une autre histoire, et nous en parlerons une autre fois.

• (1215)

Bien sûr, lorsque nos ateliers font affaire aux États-Unis, à des distances de centaines ou de milliers de kilomètres, cela illustre encore une fois à quel point ils sont doués dans ce qu'ils font. Nous sommes très chanceux, ici, dans la région de Windsor, d'avoir des hommes et des femmes d'affaires qui sont plus jeunes, dynamiques et doués, et qui sont prêts à réinvestir dans leurs industries, alors ce n'est pas comme s'ils les menaient vers la faillite et, d'accord, nous verrons bien à quoi cela nous mènera. Encore une fois, ils ont des plans d'entreprise, et nous avons besoin de davantage de stabilité à cet égard.

Nous apprécions tout le travail des deux parties impliquées dans ce travail et, encore une fois, j'en dirai davantage au besoin.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Hicks.

Madame Cretney, je vais maintenant me tourner vers vous. La parole est à vous, pendant cinq minutes.

**Alison Cretney (directrice exécutive, Energy Futures Lab):** Merci, monsieur le président.

Merci aux membres du Comité de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Alison Cretney. Je représente Energy Futures Lab et la Future Materials Alliance, une coalition formée d'intervenants multiples axée sur le rôle de l'Ouest et du Nord du Canada dans les chaînes d'approvisionnement des matériaux critiques.

Je tiens à préciser clairement mon domaine de compétence. Je ne suis pas une spécialiste de la politique commerciale et je ne peux pas m'exprimer sur les mécanismes critiques des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, mais je peux parler de la vulnérabilité structurelle qui expose le Canada à ce genre de pression et de ce à quoi pourrait ressembler une intervention plus durable.

Le Comité se réunit pour traiter de la crise immédiate liée aux droits de douane qui menacent des emplois canadiens, mais le problème plus profond que votre mandat met en évidence est de nature structurelle et remonte à longtemps. On a beaucoup parlé de l'intégration des secteurs canadiens de l'acier et de l'aluminium au sein des chaînes de valeur commune, ce qui, bien sûr, présente d'énormes avantages, mais a également créé une dépendance structurelle et aussi, lorsque les relations commerciales évoluent, ce sont les Canadiens qui en paient le prix.

Pour bon nombre des autres ressources minérales et métalliques du Canada, le problème, du moins pour l'instant, est quelque peu différent. Pendant des décennies, le Canada a extrait et exporté des matières premières et des produits semi-transformés, tandis que d'autres pays se sont approprié les phases de création de valeur ajoutée: le raffinage, la transformation, la fabrication, les emplois hautement qualifiés ainsi que l'influence économique et géopolitique qui découle du contrôle des chaînes d'approvisionnement stratégique. Ce que nous observons actuellement dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium doit être considéré comme un avertissement.

Quand on réfléchit aux chaînes de valeur complètes qui sont actuellement en cours de mise en place pour les minéraux critiques et d'autres métaux, il faut voir plus loin. Il faut réfléchir à la manière dont le Canada peut mettre en place des écosystèmes intégrés de matériaux métallurgiques et de fabrication qui soutiennent des chaînes de valeur nationales, résilientes et durables, ainsi qu'à la manière dont nous pouvons produire des composantes électroniques, des batteries, des systèmes de défense, des infrastructures d'énergie propre et d'autres produits dont le Canada et ses alliés ont besoin, tout en étant également plus résilients face aux changements politiques au Sud de la frontière.

Nous avons l'avantage de pouvoir encore faire des choix en ce qui concerne les matériaux critiques. C'est le défi à l'échelle du système auquel Energy Futures Lab s'efforce de répondre en créant la Future Materials Alliance. L'Alliance réunit l'industrie, les nations autochtones, les gouvernements et les investisseurs afin que ces parties puissent s'accorder sur la manière dont le Canada peut passer de l'extraction à des chaînes de valeur durables et résilientes pour les minéraux et les métaux critiques. Cela signifie que le Canada devra combler ce manque de capacité de raffinage et de transformation, mais cela signifie également que nous devons mettre en place la capacité de coordination nécessaire pour y parvenir.

Si nous prenons au sérieux la souveraineté et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, nous devons accorder tout autant d'importance aux écosystèmes qui permettent à la puissance industrielle de se concrétiser. Un pôle centralisé du traitement du lithium dans les Prairies est un bon exemple de ce que la coordination peut permettre. Aucun producteur de saumure de la Saskatchewan ou de l'Alberta ne peut à lui seul justifier la construction d'une raffinerie, mais, pris dans leur ensemble, ces projets pourraient justifier la mise en place d'une installation commune qui serait rentable pour tous, tout en créant une nouvelle grappe industrielle susceptible de desservir les producteurs du Manitoba aux Territoires du Nord-Ouest, en passant par la Colombie-Britannique.

On n'obtient pas ce genre de résultats en procédant au cas par cas. On les obtient lorsque quelqu'un a une vision globale du système, met en commun du renseignement, coordonne les intervenants et établit les liens qu'aucune entreprise ni aucun ministère du gouvernement ne peut établir seul. D'autres pays ont reconnu cela. La Chine a établi sa position dominante en coordonnant, pendant des décennies, les secteurs du raffinage, de la chimie, des technologies, des équipements, de l'énergie, de la logistique, des compétences, de la finance, des politiques et des mesures incitatives. Plus récemment, l'Europe a créé l'Alliance européenne pour les matières premières, et les États-Unis ont créé l'alliance pour les matériaux critiques. Il ne s'agit pas de mécanismes de financement de projet. Ce sont des plateformes de coordination destinées à mettre en place les écosystèmes qui rendent les projets viables en premier lieu. Le Canada n'a pas encore réalisé cet investissement, alors c'est là le défi et l'occasion qui se présentent à nous aujourd'hui.

En résumé, nous espérons que le Canada a tiré la leçon suivante: les investissements liés à des projets spécifiques et des mesures d'incitation industrielle ciblées ne suffisent pas à eux seuls à nécessairement garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement. De nombreux exemples montrent que des ressources considérables de calibre mondial et des promoteurs de projet déterminés n'ont pas abouti à la création d'installations, ni d'emplois à une amélioration de la compétitivité, en partie parce que l'écosystème environnant faisait défaut. En l'absence d'une stratégie cohérente et d'un écosystème coordonné, même les projets bien financés peuvent stagner ou ne jamais aboutir à une décision finale d'investissement.

À notre avis, le Comité doit se pencher sur trois points. Aucun d'entre eux ne résoudra les problèmes actuels liés aux droits de douane sur l'acier et l'aluminium, mais ils pourraient nous aider à éviter de devoir revenir sur ce sujet à l'avenir.

Premièrement, il faut développer des capacités intermédiaires de transformation des métaux et des matériaux, afin de créer davantage de valeur sur le marché intérieur et de réduire notre vulnérabilité aux chocs extérieurs. Deuxièmement, il faut mieux harmoniser les politiques relatives aux minéraux critiques, à la métallurgie et à la fabrication de pointe, qui sont aujourd'hui souvent cloisonnées. Troisièmement, il faut recourir à des approches en matière de marché public, de stratégie industrielle et de développement en grappe pour renforcer les écosystèmes nationaux, et non pas seulement des projets individuels, car la coordination est en soi une forme d'intervention.

Monsieur le président, distingués membres du Comité, la pression que subissent actuellement les travailleurs et les industries canadiennes est bien réelle, et le Comité a tout à fait raison de prendre cette situation au sérieux.

• (1220)

Au-delà des allègements des droits de douane à court terme, la mesure la plus importante sera celle qui permettra de réduire le risque que nous nous retrouvions à nouveau face à cette vulnérabilité. La leçon à tirer du secteur de l'acier et de l'aluminium, c'est non pas de renoncer à l'intégration, comme on l'entend souvent, mais plutôt de combiner l'intégration avec un renforcement des capacités nationales et la création de valeurs. Cela permet de renforcer la résilience industrielle, de tirer parti des normes environnementales élevées du Canada et de créer des emplois hautement qualifiés. Cela confère au Canada un véritable poids dans les chaînes d'approvisionnement autour desquelles le monde se réorganise actuellement.

Nous disposons des ressources, du talent et de la capacité industrielle pour le faire. Le problème ne réside certainement pas dans les capacités. C'est une question de coordination et un aspect sur lequel la Future Materials Alliance se concentre.

Merci. Je répondrai volontiers à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Cretney.

Monsieur Moffatt, nous passons maintenant à vous, pour cinq minutes.

**Greg Moffatt (président-directeur général, Association canadienne de l'industrie de la chimie):** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Je suis le président-directeur général de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, et je suis ici pour parler du rôle essentiel que jouent la chimie et l'industrie de matières plastiques dans l'économie canadienne, en général, mais en particulier dans le secteur du traitement métallurgique, et mettre en évidence les risques liés aux droits de douane récemment mis en place par les États-Unis.

La chimie n'est pas simplement un élément accessoire du traitement métallurgique. Elle en constitue le fondement. Dans l'ensemble de la chaîne de valeur, les intrants chimiques sont indispensables. Ils sont utilisés pour séparer les minéraux les uns des autres, raffiner les métaux selon des spécifications rigoureuses et veiller à ce que les opérations soient sûres, efficaces et respectueuses de l'environnement.

Quand nous parlons de minéraux critiques, j'aime souvent dire que ce sont des roches sans la chimie, car, dans une certaine mesure, c'est exactement ce qu'ils sont. On peut le constater partout au Canada, de Sudbury à Fort Saskatchewan en passant par Montréal et dans tout le secteur de la sidérurgie et des mines de l'Ontario. La chimie permet de produire du nickel, du cobalt, de l'aluminium, de l'acier et d'autres matériaux qui alimentent les chaînes d'approvisionnement du secteur manufacturier.

Cette intégration s'étend également au secteur des matières plastiques et de la fabrication, où les entreprises canadiennes produisent les moules et les matériaux essentiels à des milliers de produits d'usage quotidien, tant grand public qu'industriel.

Ce ne sont pas des secteurs distincts. Ils font partie d'un seul et même système industriel intégré, et ce système est aujourd'hui sous pression. Les secteurs canadiens de la chimie et de la fabrication sont fortement intégrés à l'économie américaine. Chaque année, près de 120 milliards de dollars de produits chimiques et plastiques franchissent la frontière, souvent plusieurs fois au cours de leur production. Les chaînes d'approvisionnement métallurgiques fonctionnent de la même manière. Lorsque des droits de douane sont imposés à n'importe quel maillon de cette chaîne, les répercussions s'amplifient: les coûts augmentent, les retards s'accumulent, et l'incertitude gagne du terrain.

Alors que ces répercussions sont immédiates, les chaînes d'approvisionnement ne peuvent pas être rapidement reconfigurées. Il s'agit de ressources hautement spécialisées et de relations de longue date établies au fil des décennies. Le résultat est clair: les investissements ralentissent, la compétitivité s'affaiblit et au fil du temps, la capacité industrielle du Canada est menacée.

Nous ne pouvons pas contrôler la politique commerciale des États-Unis, mais nous pouvons contrôler la façon dont le Canada réagit. Ce n'est pas uniquement une question commerciale. C'est une question de compétitivité, de résilience et d'emplois.

Pour y réagir efficacement, je mettrais l'accent sur quatre domaines prioritaires.

Premièrement, il faut renforcer la compétitivité industrielle. Nous avons besoin de politiques qui attirent les investissements grâce à des capitaux compétitifs, une réglementation efficace et un soutien à l'innovation.

Deuxièmement, il faut bâtir des chaînes d'approvisionnement nationales plus résilientes. L'intégration à l'économie américaine est une force, mais les droits de douane récemment imposés soulignent la nécessité de renforcer les capacités canadiennes, notamment dans les domaines de la production, du traitement métallurgique et des minéraux critiques.

Troisièmement, il faut tirer parti de manière stratégique du prochain examen de l'ACEUM. L'Accord permet la mise en place des chaînes de valeur nord-américaines hautement efficaces. Cet examen offre l'occasion de renforcer la certitude pour les investisseurs, de garantir l'accès aux intrants clés et d'assurer la circulation fluide des marchandises.

Quatrièmement, il faut améliorer les infrastructures commerciales et de transport. Il est essentiel de disposer de ports, de réseaux ferroviaires et de systèmes frontaliers fiables. Quand ceux-ci font défaut, les chaînes d'approvisionnement en subissent immédiatement les conséquences, et notre réputation de partenaire commercial fiable s'en trouve ternie.

Comme l'a dit récemment le ministre MacKinnon, le Canada a tout ce qu'il faut pour réussir, mais tout cela n'a aucune importance si nous ne parvenons à acheminer nos marchandises de manière efficace, fiable et à un coût raisonnable. Nous devrions tous être d'accord avec cette déclaration.

Pour conclure, les domaines de la chimie et des matières plastiques sont au cœur de l'économie industrielle du Canada. Ils permettent de transformer les matières premières en produits de grande valeur, de soutenir la fabrication de pointe et les chaînes d'approvisionnement qui sous-tendent notre économie. Des décisions d'investissement dans ces secteurs s'inscrivent dans le long terme et dé-

pendent de la prévisibilité des échanges commerciaux, de la réglementation et des infrastructures.

Plus le Canada peut offrir de la certitude, plus nous réussirons à maintenir et à attirer les investissements, ainsi qu'à mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes. C'est le moment pour nous de nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler pour renforcer notre base industrielle, améliorer notre compétitivité et faire en sorte que le Canada demeure un lieu fiable pour faire des affaires.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1225)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Moffatt.

Chers collègues, nous allons entamer notre première série de questions.

Madame Borrelli, vous avez la parole pour six minutes.

**Kathy Borrelli:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui pour cette importante étude. Ma première question s'adresse à M. Hicks.

Dans quelle mesure un accord commercial à long terme est-il essentiel à la survie du secteur du moulage?

**Michael Hicks:** Merci beaucoup, madame Borrelli.

Évidemment, un accord à long terme est essentiel. Nous avons parlé d'incertitude. Nous avons connu beaucoup d'incertitude, mais lorsqu'un accord commercial est en place et qu'il est réellement appliqué, cela apporte de la stabilité. Nous ne voulons pas nous contenter d'une vision à court terme et brader nos ressources. Nous voulons bien sûr négocier un très bon accord à long terme, mais à court terme, comme je l'ai dit, nous devons faire certaines choses pour arriver à l'accord à long terme.

**Kathy Borrelli:** Merci beaucoup, monsieur Hicks.

**Michael Hicks:** Je vous en prie.

**Kathy Borrelli:** Les fabricants de moules de la région de Windsor-Essex ont dit que certains d'entre eux tentent de s'introduire dans le secteur des marchés publics de défense.

Si les pressions actuelles obligent les fabricants de moules canadiens à quitter l'industrie, qu'est-ce que cela signifierait pour la capacité à long terme du Canada de maintenir une production de défense souveraine et d'éviter de dépendre de fournisseurs étrangers?

**Michael Hicks:** Selon moi, la réalité est de changer de marchés, évidemment. Encore une fois, je représente nos fabricants de moules. Je n'ai pas d'atelier de fabrication de moules. Nous sommes simplement un fournisseur de l'industrie. C'est une excellente chose de se tourner vers d'autres secteurs, mais je ne parlerais pas d'une aubaine. C'est plutôt un avantage supplémentaire.

La réalité, c'est que bon nombre de nos ateliers s'adaptent à la situation actuelle, et cela pourrait prendre un an, deux ans, voire trois ans. Je sais que nos ateliers tentent de se diversifier dans d'autres secteurs, mais ce n'est pas une réalité, surtout compte tenu de la crise que nous traversons en ce moment. Ils poursuivent leurs efforts, et c'est formidable de l'entendre.

Pour répondre à votre question, il ne s'agit pas pour nous d'une solution à court terme. Selon moi, il s'agit d'un type de plan à long terme.

• (1230)

**Kathy Borrelli:** Je sais que c'est une perspective à long terme, mais peut-on dire que nous ne pourrions plus nous approvisionner en matériel de défense si toutes ces entreprises ferment leurs portes ou s'installent aux États-Unis?

**Michael Hicks:** Je m'excuse auprès du groupe, car je n'ai compris que la moitié de la question.

Nos ateliers disposent de certaines installations. Certains d'entre eux ont des installations aux États-Unis, et d'autres, au Mexique. La plupart des constructions sont réalisées ici, à Windsor, et compte tenu de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire et des équipements requis, ils ne peuvent pas déménager du jour au lendemain. Ce n'est pas envisageable.

Ce qui serait envisageable, c'est de procéder à une fusion et acquisition d'un atelier américain, si l'on veut, mais qu'un atelier puisse quitter Windsor et s'installer aux États-Unis, cela n'arrivera vraiment pas.

**Kathy Borrelli:** Monsieur Moffatt, avez-vous une réponse à donner?

**Greg Moffatt:** Nous devons réfléchir à la chaîne d'approvisionnement qui relie les secteurs d'activités clés. Vous avez parlé de la défense, des minéraux critiques et de la technologie des batteries. Nous nous concentrons parfois sur le produit final sans penser à la chaîne de valeur nécessaire pour concrétiser cela.

Les minéraux critiques en sont un exemple. On parle beaucoup du lithium, mais connaît-on des procédés chimiques qui permettent de concentrer ce lithium au site minier, puis de le raffiner pour en faire un produit utilisable? Le crédit d'impôt à l'investissement dans les technologies propres est axé sur l'exploitation minière, et des produits chimiques qui rendent cela possible ne sont pas pris en considération dans ce mécanisme. C'est un excellent exemple qui montre que nous nous concentrons sur un aspect très précis, mais que nous ne réfléchissons pas à ce qu'il faudrait faire pour permettre le développement de ce secteur.

**Kathy Borrelli:** Je ne vous ai pas posé cette question et je l'ai posée à tous les témoins à qui j'ai parlé: quelle est l'importance d'un accord à long terme pour la survie du secteur de la fabrication de moules au Canada?

**Greg Moffatt:** Quelques-uns de nos membres sont très actifs dans l'industrie de la fabrication de moules et fabriquent les moules qui permettent la conversion des plastiques en produits utilisables.

Compte tenu de la structure tarifaire actuellement en vigueur, il y a évidemment un coût associé à l'importation de la matrice lorsqu'il est impossible d'obtenir le matériau au Canada, ce qui arrive dans certains cas. Les gens avec qui je me suis entretenu ne peuvent tout simplement pas refiler ces coûts. Cela réduit la marge et la rentabilité du produit. Il s'agit certes d'une question importante, mais le gouvernement devra réfléchir à la manière d'offrir un certain soutien à l'industrie.

**Kathy Borrelli:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Borrelli.

Monsieur Ma, la parole est à vous pour six minutes.

**Michael Ma (Markham—Unionville, Lib.):** Bienvenue à tous les témoins. Ma première question s'adresse à M. Hicks.

Vous avez mentionné que vous constatiez des arrêts des programmes. Faites-vous le suivi des indicateurs précoces de détresse

des sociétés, tels qu'un risque accru d'insolvabilité, des reports d'investissement ou une réduction de la capacité?

**Michael Hicks:** Ce que je peux vous dire par rapport à l'arrêt des programmes, c'est qu'ils sont lancés, mais il n'y a pas de date ferme de lancement des travaux. Le problème, c'est que, depuis les deux, trois ou quatre dernières années en fait — particulièrement dans le contexte de la transition des véhicules à moteur à combustion interne vers les véhicules électriques et avec l'entrée en vigueur des droits de douane — beaucoup de programmes ont été mis sur pause à cause des changements budgétaires et de l'incertitude. Les projets essentiels voient le jour. C'est vraiment difficile à quantifier ou à mesurer. Je n'ai pas ces statistiques en main.

Lundi, notre directrice exécutive, Nicole Vlanich, était ici. Je suis membre bénévole du conseil d'administration de la CAMM; je tenais à le souligner. J'y siège depuis 42 ans. J'étais autrefois président. Nous travaillons avec l'ensemble des ateliers d'outillage et de moulage en Amérique du Nord, dont un grand nombre se trouvent à Windsor.

Comme je l'ai dit, cette instabilité entraîne parfois l'annulation de programmes. Vous avez probablement lu quelque chose à propos de la dernière annulation, qui concernait le programme de véhicules électriques de Honda, que nous avions vue venir, mais chacun de nos ateliers a été touché. Cela n'avait rien à voir avec les droits de douane. C'était simplement l'orientation qu'avait prise l'industrie automobile, ce qui a provoqué un petit accroc.

La plupart des grandes entreprises, qui ont maintenant confirmé le retour aux voitures et aux véhicules à moteur à combustion interne, commencent à lancer de nombreux programmes et souhaitent les déployer le plus rapidement possible. Mais, comme M. Donally vous l'a mentionné, nous fabriquons pour 2027, 2028 et 2029; nous ne sommes plus sur les produits actuels.

J'espère que cela répond à une partie de la question.

• (1235)

**Michael Ma:** Merci, monsieur Hicks.

Ma prochaine question s'adresse à M. Moffatt.

Quelles perturbations systémiques de la chaîne d'approvisionnement observez-vous au sein de vos membres, notamment en ce qui concerne l'intégration transfrontalière avec les fabricants américains, et quelles stratégies proposez-vous pour y faire face?

**Greg Moffatt:** Dans l'ensemble, les produits chimiques et plastiques respectent les règles d'origine. Au début, le taux de la nation la plus favorisée était de zéro. Certaines entreprises n'ont pas rempli les formalités requises et se sont fait prendre, mais celles qui sont conformes ont rempli les documents, et leurs marchandises circulent librement.

Ce qui est en cause, c'est l'affaiblissement de la demande. Vous avez entendu ce qui se passe dans le secteur de l'automobile et de la construction, et comme ce sont les secteurs qui achètent les produits chimiques et plastiques, les répercussions sont donc indirectes. Vous pourriez parler des effets globaux plus larges liés au conflit en Iran et à la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. La position de l'Amérique du Nord est en fait très avantageuse: nous possédons les matières premières ainsi que la production interne pour répondre à la demande intérieure.

Dans ma déclaration, j'ai fait un commentaire sur le transport ferroviaire et le transport portuaire. Notre talon d'Achille au Canada est que nous laissons constamment notre système de transport être perturbé par des conflits de travail. Ce n'est pas simplement un problème de main-d'œuvre; c'est une conversation qui doit avoir lieu entre le gouvernement, l'industrie et le milieu syndical. Nous devons trouver un moyen de garantir la résilience du système et de veiller à ce qu'il puisse répondre aux exigences de l'objectif commercial actuel entre le Canada et les États-Unis. Si nous voulons doubler nos exportations non américaines de 300 milliards de dollars, nous devons régler notre problème de transport dès maintenant.

**Michael Ma:** Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Cretney.

Vous avez parlé d'exposition structurelle. Quels changements structurels recommanderiez-vous pour garantir la résilience des chaînes d'approvisionnement canadiennes dans votre secteur contre les chocs tarifaires similaires dans l'avenir?

**Alison Cretney:** Je vais peut-être m'appuyer un peu sur les recommandations formulées dans mon exposé. Dans la mesure où nous pouvons bien planifier et prévoir en amont l'internalisation de la chaîne de valeurs au Canada et l'élargissement de nos partenaires et alliés commerciaux à cet égard, la grande occasion que nous voyons réellement dans notre secteur, c'est cet intermédiaire manquant. C'est cette transformation intermédiaire, à laquelle je crois que M. Moffatt a fait allusion également. Nous disposons ici d'une force concurrentielle réelle: les compétences, les ressources et l'expertise de l'industrie chimique pour le faire.

Bien sûr, comme je l'ai mentionné dans mon discours, la Chine et d'autres administrations dans le monde ont une grande longueur d'avance, ce qui signifie que nous avons beaucoup de travail à faire pour exploiter pleinement nos atouts distinctifs. Les saumures de lithium, compte tenu de la quantité de cette ressource que nous retrouvons dans l'Ouest canadien, est un exemple, et la fonte de cuivre — qui offre un très grand potentiel — en est un autre.

Il s'agit d'examiner l'ensemble de la chaîne de valeurs, puis de regarder également plus en aval. Nous concentrons particulièrement nos efforts sur l'Ouest et le Nord du Canada, où il existe un écart important — en grande partie parce que cela exige une collaboration provinciale et territoriale — et sur le fait de relier ces régions à notre capacité manufacturière remarquable au Québec et en Ontario.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Ma.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

**Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Je salue les trois témoins. Encore une fois, nous apprenons beaucoup de vos interventions.

Monsieur Hicks, je ne vous poserai pas de questions, étant donné que vos collègues étaient ici plus tôt cette semaine et que la qualité de la connexion est mauvaise actuellement. Cela dit, je tiens à préciser que l'ensemble du Comité est très sensible aux difficultés que vit votre secteur, particulièrement. Nous allons continuer à en parler et à nous assurer que vous êtes soutenu.

Ma première question s'adresse à M. Moffatt.

Vous avez souligné un élément qui, à mon avis, est très important: votre industrie n'est pas directement frappée par les droits de douane — elle est exempte de droits de douane — mais, comme elle est très intégrée à un secteur qui, lui, est frappé par ces droits de douane, vous en faites les frais.

Concernant les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour les industries qui vivent des difficultés, les critères sont-ils conçus de façon à soutenir votre industrie, qui souffre indirectement à cause des droits de douane?

● (1240)

[Traduction]

**Greg Moffatt:** Nous sommes parfaitement conscients des mesures en matière d'antidumping, de droits compensateurs et d'allègement tarifaire. Je n'ai pas entendu de la part de nos membres que ces mesures ne répondaient pas aux attentes. Encore une fois, la majorité de ce que nous produisons dans l'industrie chimique et plastique est conforme aux règles d'origine. Nous avons réussi à très bien collaborer avec les secteurs pour pouvoir créer une ligne de communication avec nos membres. Notre secteur présente un haut degré de complexité: on y trouve des multinationales, mais aussi des PME et des entreprises familiales.

C'est ma réponse à la question.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** C'est très clair.

Selon vous, si les répercussions du dernier décret déposé par l'administration américaine au début du mois devaient malheureusement durer longtemps, si le gouvernement américain n'avait pas l'intention de régler la situation en juillet et s'il fallait attendre après les élections de mi-mandat aux États-Unis, est-ce que vos membres, par exemple les plus petites entreprises familiales, pourraient subir des difficultés?

[Traduction]

**Greg Moffatt:** Encore une fois, je pense que nous avons entendu dire — comme je l'ai mentionné dans mon témoignage, et comme vous avez entendu d'autres personnes le dire — qu'il faut beaucoup de temps aux chaînes d'approvisionnement pour se réorienter. Ce ne sont pas des mesures à court terme. Je pense que cela dépend du secteur dans lequel vous évoluez et du degré de différenciation des produits. La chimie et les plastiques, ce n'est pas du ciment ni de l'acier. Ce sont des catégories qui regroupent une vaste gamme de produits, et il n'existe pas de solution unique applicable à tous.

Je dirais que le plus grand tort pour notre système en général est l'incertitude liée au commerce et aux droits de douane. Au bout du compte, des accords commerciaux sont négociés entre des gouvernements, et cela va se faire, mais ce sont les entreprises qui négocient. Ce sont elles qui font les échanges. Dans notre secteur, en Amérique du Nord, l'intégration est très forte.

Cette semaine, j'ai été accompagné de mes collègues du Mexique et de l'American Chemistry Council. Nous avons tenu un atelier ce matin, et le degré d'intégration que nous observons est ce qui rend notre secteur manufacturier si solide. C'est une force nord-américaine, et nous espérons qu'elle continuera de prévaloir. L'espoir n'est pas une stratégie, mais nous souhaitons qu'elle perdure, et nous faisons notre part pour sensibiliser à l'importance de cette intégration.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Je pense que tout le monde ici s'entend pour dire que c'est très important. Merci beaucoup.

Mes prochaines questions s'adressent à Mme Cretney.

En ce qui concerne le développement de la filière intégrée des minéraux stratégiques et rares, vous dites que le développement complet de cette filière est important pour avoir une force. Selon vous, s'il y avait ça au Canada, est-ce que la demande pour ces minéraux serait suffisante, dans le contexte de l'économie canadienne, pour entretenir toute cette filière, ou est-ce que la filière devrait aussi miser sur une stratégie d'exportation? Si tel était le cas, est-ce que, selon vous, le marché américain pourrait demeurer un marché d'exportation fiable? De plus, quelles sont les perspectives pour faire affaire avec l'Europe sur le plan des débouchés dans cette filière, si l'ensemble de la filière est à développer?

• (1245)

[Traduction]

**Alison Cretney:** J'aimerais soulever deux points. D'abord, il y a ici une occasion d'adopter une approche industrielle stratégique, en examinant précisément les besoins du pays afin de pouvoir ensuite cibler nos efforts dans l'ensemble de la chaîne de valeurs — pensons notamment au graphite pour la défense. Plus tôt, une question a été posée sur la fabrication de moules, qui constitue un exemple parallèle.

De plus, nous devons nous intégrer aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Une des grandes occasions qui s'offrent à nous — puisque nous en sommes encore aux premières étapes et que nous pouvons donc adopter une vision d'ensemble, comme je l'ai dit plus tôt — consiste à diversifier vers l'Europe, certainement, et vers les États-Unis, si possible.

Nous traversons une période turbulente. Les choses peuvent se stabiliser, mais nous ne pouvons évidemment pas mettre tous nos œufs dans le même panier, ce que nous avons trop souvent fait. Il faut donc examiner les chaînes d'approvisionnement mondiales et déterminer où se situent nos avantages distinctifs. Les occasions y sont nombreuses.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Monsieur Gill, la parole est à vous pour cinq minutes.

**Harb Gill:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Moffatt, BASF a une usine à Windsor et une autre de l'autre côté de la rivière, comme on l'a mentionné plus tôt. L'entreprise est également présente au Mexique.

Comment l'incertitude commerciale actuelle mine-t-elle sa confiance envers notre pays et sa volonté d'investir ici, plutôt que de se contenter d'une présence minimale ici tout en investissant dans d'autres régions du monde?

**Greg Moffatt:** C'est une bonne question. Il vaudrait mieux la poser à BASF. Je ne peux pas parler pour l'entreprise. Je peux parler du secteur de manière générale.

J'ai mentionné plus tôt que nous organisons un atelier d'équipe sur l'ACEUM-AEUMC ici, à Ottawa, ce matin, et BASF était l'une

des rares entreprises ayant des représentants du Mexique, des États-Unis et du Canada. C'était simplement pour souligner à quel point cette question est importante pour elle.

J'ai évoqué la nature intégrée de la chimie et des plastiques, et BASF en serait un excellent exemple. L'entreprise possède plus de 100 installations en Amérique du Nord. Celles-ci produisent des intrants qui sont assemblés et se retrouvent dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement essentielles dont vous entendez parler. C'est un enjeu majeur. Il s'agit d'un secteur hautement intégré. J'ai mentionné les 120 milliards de dollars d'échanges entre le Canada et les États-Unis, dont une grande partie se fait à l'intérieur même des entreprises.

Cela témoigne de l'impact potentiel et de l'importance du processus d'examen de l'ACEUM, ainsi que de la nécessité de trouver des moyens d'opérationnaliser les dispositions existantes afin de continuer à tirer parti, en Amérique du Nord, d'une plateforme industrielle intégrée.

**Harb Gill:** Selon vos échanges avec des gens de votre propre industrie, y a-t-il une volonté d'investir davantage dans notre pays, ou y a-t-il une certaine forme de désincitation qui amène les gens à envisager de déménager aux États-Unis ou dans l'Union européenne parce que le marché est plus concurrentiel là-bas?

**Greg Moffatt:** Si vous regardez l'industrie chimique dans le monde, beaucoup de ces entreprises sont très complexes. Elles fonctionnent dans de nombreux pays au sein de nombreux marchés, et elles se font concurrence pour l'obtention de capital.

En tant qu'industrie, la compétitivité est toujours au cœur de nos préoccupations. C'est un enjeu fédéral, provincial et municipal. Si nous voulons maintenir ce que nous avons, il faut être compétitifs. Si nous voulons croître, il faut être compétitifs. Cela passe notamment par un accès concurrentiel au capital et par des processus réglementaires cohérents.

Dow a annoncé un investissement majeur à Fort Saskatchewan, un projet de plus de 10 milliards de dollars. S'il l'a fait ici, c'est pour une raison. Il faut maintenir notre compétitivité, et c'est sous cet angle qu'il faut examiner chaque enjeu lié au secteur manufacturier.

**Harb Gill:** Le processus réglementaire est-il suffisamment compétitif pour attirer plus d'investissements?

**Greg Moffatt:** Les projets de fabrication chimique sont essentiellement assujettis à la réglementation provinciale. Encore une fois, la fabrication chimique industrielle au Canada se concentre en Alberta, en Ontario et au Québec. De manière générale, c'est un secteur très compétitif.

• (1250)

**Harb Gill:** Madame Cretney, j'ai une question rapide pour vous.

Y a-t-il d'autres fardeaux ou obstacles réglementaires au Canada comparativement aux États-Unis ou à l'Union européenne qui ont une incidence sur notre compétitivité...

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Gill. Le mauvais micro était sélectionné. Pourriez-vous reprendre votre question? Je ne vous enlèverai pas de temps.

**Harb Gill:** D'accord, merci, monsieur le président.

Madame Cretney, ma question portait sur les obstacles, les freins et les obstacles réglementaires comparativement aux États-Unis ou à l'Union européenne, relativement au Canada. Cela influence-t-il notre compétitivité ici pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements et de renforcer notre autonomie par rapport à d'autres pays?

**Alison Cretney:** Il s'agit certainement d'un facteur. L'un des exemples dont on entend souvent parler est le temps qu'il faut dans le secteur minier, par exemple, pour obtenir un permis; cela peut prendre jusqu'à... En fin de compte, il s'agit d'un processus de 15 ans, non pas pour l'obtention d'un permis, mais pour passer du lancement à la pleine exploitation. Il s'agit d'un facteur important lorsqu'il est question de la chaîne de valeur, étant donné que nos ressources naturelles font partie du processus.

Il est encourageant de voir que l'on porte attention à cet enjeu, parce qu'il s'agit certainement d'un problème épineux. Je n'ai pas en main l'information nécessaire pour faire une comparaison avec d'autres pays, mais je crois que nous reconnaissons que certains problèmes épineux sont survenus au Canada.

Je dirais aussi que l'un des aspects qui sont vraiment essentiels dans ce secteur, c'est la mobilisation des Autochtones et leur participation dès les premières étapes de ces projets. Pour ce qui est de l'approche axée sur l'écosystème, je crois que l'un des principaux avantages est de s'y mettre dès le départ, pour ne pas... Souvent, un projet qui est mûrement réfléchi l'est beaucoup trop tard durant le processus, et c'est également l'un des aspects auxquels il faut accorder davantage d'attention.

**Harb Gill:** Oui, je ne connais pas beaucoup d'entreprises qui attendraient 15 ans pour réaliser des profits, mais je vous remercie de la réponse.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Gill.

Monsieur Bardeesy, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Karim Bardeesy (Taiaiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vais tenter de poser des questions à chacun des témoins. Je les remercie de comparaître ici aujourd'hui.

Je pourrais peut-être commencer par vous, monsieur Hicks. Vous avez parlé de votre longue expérience dans le secteur et des différentes discussions à ce sujet auxquelles vous avez pris part durant plus de 20 ans. Pourriez-vous nous parler un peu plus de la diversification que vous avez observée dans le secteur et de ce qui pourrait être fait en ce moment pour favoriser encore davantage la diversification?

**Michael Hicks:** Encore une fois, je suis désolé, je n'ai entendu que la moitié de la question, mais je sais qu'elle concerne la diversification de l'industrie.

Essentiellement, dans l'industrie du plastique, la plus grande part du marché revient au secteur automobile. Ce sera toujours le cas. Nos entreprises tentent aussi de percer dans le secteur médical et dans d'autres secteurs, tout à fait. Encore une fois, comme je vous l'ai mentionné, cela représente surtout des retombées supplémentaires et des gains inespérés, puisque c'est avant tout le secteur automobile qui fait tourner notre industrie. Si vous regardez un graphique portant sur l'industrie du plastique, vous verrez que la plus grande part revient au secteur automobile. Une fois de plus, nos

projets représentent, pour la plupart, des investissements de 1, 2, 3 ou 5 millions de dollars. Il ne s'agit pas de projets de 100 millions de dollars.

J'ai fait partie d'une délégation envoyée en Inde. Nous sommes allés en Inde pour voir si nous pouvions créer des coentreprises et peut-être fabriquer des outils pour eux, et ainsi de suite. Le premier ministre de la Saskatchewan, le premier ministre Moe, était présent. Il leur a fallu environ cinq ans pour obtenir un contrat de 100 millions de dollars dans l'industrie de la potasse. Il a fallu cinq ans d'attente pour obtenir une récompense de 100 millions de dollars. Encore une fois, nos entreprises ne réalisent tout simplement pas des ventes de cette ampleur, si vous voulez. La plupart du temps, il s'agit de montants se situant entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars. C'est pourquoi il faut tenir compte d'autres réalités.

Je suis désolé, encore une fois; mon écran fige. Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter quelques points, simplement quelques observations finales pour que vous puissiez les consigner. Encore une fois, je suis vraiment désolé de ces problèmes techniques.

**Karim Bardeesy:** Monsieur Hicks, nous aimerions beaucoup que vous puissiez nous fournir un mémoire écrit pour éviter les interruptions.

Je vais passer aux autres témoins, si vous le voulez bien.

● (1255)

**Michael Hicks:** Bien entendu. Merci.

**Karim Bardeesy:** Madame Cretney, j'aimerais vous poser quelques questions.

Vous avez parlé de la stratégie en matière de minéraux critiques et de la manière dont elle doit être liée au travail à valeur ajoutée. Pouvez-vous nous dire un peu plus comment la stratégie actuelle permet d'y arriver?

**Alison Cretney:** Ce commentaire portait vraiment sur le rôle de l'Ouest et du Nord, en particulier, où la Future Materials [*Difficultés techniques*].

Je suis désolée. Je croyais que j'avais appuyé sur le bouton.

Mon commentaire à ce sujet concernait principalement l'aspect sur lequel se concentre tout d'abord la Future Materials Alliance, soit le soutien à l'Ouest et au Nord, étant donné que la chaîne de valeur ne peut pas se limiter aux frontières d'une seule province. Au Québec et en Ontario, les aspects de la chaîne de valeur sont beaucoup plus intégrés.

Ce que nous constatons, c'est que chaque administration dispose de sa propre stratégie en matière de minéraux critiques, et, bien entendu, il existe aussi une stratégie fédérale. Il y a un manque d'harmonisation au sein des stratégies provinciales et territoriales. C'est vraiment à ce chapitre que nous cherchons à assurer une harmonisation avec la stratégie fédérale, afin de pouvoir mettre en place une approche nationale intégrée.

**Karim Bardeesy:** Merci beaucoup.

Monsieur Moffatt, vous avez mentionné que votre secteur est le principal consommateur de moules. Pouvez-vous nous parler un peu des dernières tendances observées chez certains de vos membres et de leurs décisions d'achat actuelles, notamment en nous disant s'ils retardent des achats ou s'ils adoptent d'autres approches dans le contexte actuel?

**Greg Moffatt:** Dans le secteur du plastique principalement, où l'on transforme les matières plastiques en produits d'utilisation finale, ils utilisent cet équipement, qui est très coûteux. Il existe quelques grandes entreprises dans le secteur de la transformation, mais le marché est dominé par des petites et moyennes entreprises de moins de 100 employés, qui appartiennent au secteur privé. Les activités se poursuivent. Tout dépend de la nature des produits fabriqués et des marchés auxquels ils sont destinés.

Je dirais que, de manière générale, cela se produit surtout dans le secteur du plastique. Une question a été posée plus tôt au sujet de l'approche réglementaire. Je crois qu'il s'agit d'un aspect qui offre au Canada la possibilité d'adopter une approche un peu différente. Pour ce qui est de cette industrie en particulier, le gouvernement fédéral a adopté une approche très punitive à l'égard des matières plastiques dans sa façon de traiter le dossier. Je crois que nous devrions nous concentrer beaucoup plus sur les résultats. Je crois que nous devrions laisser libre cours à l'innovation et à l'investissement, afin de contribuer aux solutions durables dont la société dépend.

Je suis désolé. C'était une longue réponse.

**Karim Bardeesy:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Bardeesy.

Chers collègues, nous dépassons un peu le temps alloué, et je vais donc devoir écourter légèrement le temps de parole.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour une minute.

**Gabriel Ste-Marie:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Moffatt, ma question s'adresse à vous, mais je vous demande d'y répondre brièvement.

Vous nous avez rappelé à quel point votre industrie était intégrée à l'industrie américaine. J'aimerais savoir comment vous travaillez avec l'association américaine de l'industrie de la chimie pour exercer des pressions et pour vous assurer que nous n'aurons pas ou peu de droits de douane, c'est-à-dire pour assurer un réel libre-échange.

[Traduction]

**Greg Moffatt:** J'ai effectivement fait mention d'une collaboration étroite avec les associations mexicaines et américaines de l'industrie chimique. Nous collaborons. Ma responsabilité au sein de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie consiste à mobiliser le gouvernement canadien. L'American Chemistry Council collabore avec l'administration américaine. Ils appuient fortement le maintien de l'ACEUM ou de l'AEUMC — ou du T-MEC, dans le contexte mexicain —. Je ne doute aucunement qu'ils font de leur mieux pour garantir que l'administration américaine est consciente de l'importance du libre-échange pour le secteur de la fabrication de produits chimiques et le secteur des matières plastiques en Amérique du Nord.

[Français]

**Gabriel Ste-Marie:** Merci beaucoup.

**Le président:** C'est excellent.

Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Epp, vous avez deux minutes et demie.

**Dave Epp:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Hicks, j'ai pris note du commentaire que vous avez fait durant votre témoignage au sujet de l'essor et de l'effondrement de l'industrie. On anticipait un essor de l'industrie grâce à la stabilité commerciale promise il y a huit mois. Nous y voilà. Tous les témoins ici présents ont entendu parler de l'incertitude commerciale. Pouvez-vous faire un commentaire à ce sujet?

Je me demande, essentiellement, si la stratégie américaine fonctionne. Si elle n'est pas contrée efficacement et assez rapidement, à quel point cela représente-t-il un risque pour les emplois et les moyens de subsistance?

• (1300)

**Michael Hicks:** Le risque est immédiat. Il se concrétise en ce moment même. C'est un peu comme si on était sur une voie ferrée à 16 heures et qu'un train arrivait à 16 h 30. On a environ une demi-heure pour s'enlever de la voie. C'est à peu près là où nous en sommes. Encore une fois, je crois que nous saurons aussi, à la fin du mois d'avril, lorsque nos entreprises auront déplacé certaines activités vers les États-Unis — si elles ont été en mesure de le faire —, comment les factures liées aux droits de douane transmises par leurs courtiers en douane seront ajustées. Je crois que cela aura des répercussions importantes. Vous voudrez peut-être noter la date du 1<sup>er</sup> mai à votre calendrier, lorsque les factures des courtiers en douane commenceront à arriver. Je crois que cela pourrait devenir un enjeu majeur, et la situation est très urgente.

Encore une fois, je vais transmettre un mémoire écrit, et je suis désolé des problèmes de connexion.

Nos députés conservateurs de Windsor ont visité nos usines. Nous avons besoin que le premier ministre Carney visite nos usines pour voir ce pour quoi il se bat. Il est urgent de faire venir le premier ministre Carney à Windsor, dans nos ateliers de fabrication et d'outillage, si rien d'autre ne découle de ma participation aujourd'hui. De nombreux autres politiciens ont déjà visité nos usines afin de voir ce pour quoi ils se battent. J'aimerais simplement conclure là-dessus.

**Dave Epp:** Merci.

Madame Cretney, selon votre témoignage, nous ne devrions pas renoncer à l'intégration. Nous vous avons entendu parler de la nécessité d'obtenir en amont de la valeur ajoutée ici, au Canada. Le fait est qu'il n'est pas réaliste pour nos fabricants de moules, nos fabricants de produits en acier et nos entreprises d'extrusion d'aluminium de remonter la chaîne de valeur et de s'intégrer au sein des fabricants d'équipement d'origine auxquels ils vendent leurs produits. Voulez-vous faire un commentaire à ce sujet?

Je sais que M. Moffatt a également parlé de l'intégration.

**Alison Cretney:** Je ne peux pas formuler de commentaires au sujet des secteurs de la fabrication de moules en acier et en aluminium tout particulièrement, puisque ce n'est pas sur cet aspect que nous concentrons nos efforts qui concernent le problème de l'intégration. Je crois que nos études sur les minéraux critiques nous ont permis de comprendre comment tirer profit des possibilités qui s'offrent ici. Pour véritablement réussir à faire concurrence, une intégration verticale est tout aussi nécessaire qu'une intégration horizontale. C'est vraiment ce vers quoi nous tendons.

**Dave Epp:** Je sais que mon temps est écoulé.

**Le président:** Merci, monsieur Epp.

Madame O'Rourke, vous avez deux minutes et demie.

**Dominique O'Rourke:** Je ne dispose que de deux minutes et demie, et je vais donc demander à M. Moffatt et à M. Hicks de m'aider à rester concise.

Monsieur Hicks, je peux vous assurer qu'il y a 16 500 emplois manufacturiers dans la circonscription de Guelph, et j'ai visité un certain nombre de ces usines, mais je prends bonne note de votre observation. Je serais très heureuse de venir à Windsor. Nous avons rencontré des représentants de la Chambre de commerce. Nous avons visité la région durant l'été.

Vous avez affirmé que cette nouvelle application des droits de douane prévus à l'article 232 était imprévue, que c'était une attaque sournoise. J'aimerais simplement confirmer auprès de vous que ces droits de douane s'appliquent à l'échelle mondiale, et pas seulement au Canada, et qu'ils s'appliquent aussi à des pays qui ont déjà conclu un accord avec les États-Unis. Est-ce bien ce que vous comprenez?

Oh, non. Je crois que nous l'avons perdu. Je vais donc maintenant passer à M. Moffatt.

Monsieur Moffatt, j'aimerais savoir, en ce qui concerne l'article 232, si l'industrie communique de l'information au sujet des codes SH révisés et comment cela pourrait être utile pour l'industrie. Voilà ma première question.

Le Canada a enregistré en 2025 les investissements directs étrangers les plus élevés depuis 2007. Dans le cadre du budget de 2025, nous avons mis en œuvre une superdéduction à la productivité, afin de faire chuter notre taux d'imposition effectif au plus bas, comparativement à celui des autres pays du G7. Il existe de nouveaux crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, et on fait également des investissements majeurs dans les ports, les routes et les aéroports.

Croyez-vous que ces mesures concordent avec votre vision concernant la façon d'améliorer et de soutenir le secteur manufacturier?

**Greg Moffatt:** En tant qu'association, nous demandons depuis longtemps des dispositions d'amortissement accéléré. Je souligne que ces mesures demeurent temporaires et qu'elles ne sont pas permanentes. Nous devrions les rendre permanentes.

Pour ce qui est du crédit d'impôt à l'investissement, ces mesures de soutien sont nécessaires. Je dirais que nous devons continuer à adopter une approche plus large et nous assurer que les secteurs habilitants qui permettent la conception de ces technologies, tout par-

ticulièrement le secteur des minéraux critiques, sont inclus dans ces mécanismes. Nous mettons l'accent sur le secteur minier, mais pas sur les produits chimiques qui sont nécessaires au traitement des minéraux.

Il y a de nombreux exemples de mesures prises par le gouvernement pour encourager les activités industrielles, mais on peut toujours faire mieux. De manière générale, si une mesure est inutile, elle nuit. Il faut adopter cette mentalité. Nous devons examiner l'ensemble des mesures prises par le gouvernement sous l'angle de la concurrence lorsqu'il est question du secteur manufacturier industriel du Canada.

• (1305)

**Dominique O'Rourke:** Le Comité concentre certainement ses efforts sur cette question.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Hicks, je vois que vous avez la main levée. Malheureusement, je ne pourrai pas vous accorder davantage de temps.

Je tiens également à souligner le travail remarquable de nos interprètes, qui ont su naviguer dans des eaux plutôt agitées aujourd'hui.

Malheureusement, monsieur, je ne pourrai pas vous offrir la possibilité de répondre à la question de Mme O'Rourke, mais je vous invite, par l'intermédiaire de la greffière, à fournir par écrit tout complément de témoignage, comme bon vous semble.

Monsieur Moffatt, madame Cretney et monsieur Hicks, merci beaucoup. Nous savons que l'industrie traverse une période difficile à l'heure actuelle. Nous savons que vous avez dû prendre des dispositions à la dernière minute et vous absenter de vos fonctions importantes. Nous vous en sommes reconnaissants et nous vous remercions des conseils et des informations que vous avez fournis.

Chers collègues, nous avons eu une autre bonne discussion. Nous tiendrons une autre réunion à ce sujet, qui aura lieu lundi.

[Français]

J'espère que tout le monde va passer une belle fin de semaine.

Nous allons nous revoir lundi.

[Traduction]

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>